Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 joumada II 1440
19 février 2019

N° 22

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **1066**
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée..... **1067**
Autres sociétés **1068**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1068**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1074**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1079**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1083**
Avis aux créanciers..... **1087**
Convocations
Sociétés anonymes **1088**
Divers
Avis au public..... **1091**
Rectificatifs **1092**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SICAV OPPORTUNITY **1093**
Bilan de la SICAV PROSPERITY **1096**
Bilan de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE **1099**
Bilan de la SICAV TRESOR **1102**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une SARL

Suivant acte s.s.p, enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana le 25/01/2019 sous le n°19500402, quittance n°M009032 il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société OSCAR DISTRIBUTION

Matricule Fiscal : 1605305/J/A/M/000

Siège social : 16 Ahmed Boulaymen Ariana

Objet : Vente en gros des produits parfumerie et beauté

Capital : 10 000 dinars

Durée : 99 ans

Gérance : Ridha Tlili.

Deux exemplaires du présent acte ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises sous le n°20195996 du 7/02/2019.

2019T00338SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant les statuts enregistrés à la recette des finances de Hammam-Lif, le 3/01/2019, quittance n°M000366, enregistrement n°19500021, deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 25/01/2019 sous le n°B0217572019, il a été constitué une S.A.R.L :

Nom de la société : TRACE TRAVEL

Siège social : 12 Rue Imam Ghazeli, Hammam-Lif

Objet : Agence de voyage

Durée : 99 ans

Capital : 100 000 Dt

Gérant : Fakhreddine Chouikhi.

Matricule fiscal : 1604188T/A/M/000

2019R00579SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée "SARL"

Identifiant unique : 1604801R

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 24 janvier 2019, reçu n° M000439, enregistrement n° 19500406, dont deux copies ont été déposées au bureau de registre national des entreprises de Sfax 2, le 11 février 2019, dossier n° 20196407, Identifiant Unique n° 1604801R.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée "SARL".

Raison sociale : Société NOUVELLE TOUS SERVICES AUTO «SNTSA».

Siège social : Route de Gabès km 7 Touta – Sfax.

Capital social : Dix huit mille dinars (18.000,000 Dinars).

Objet social : Réparation et maintenance des voitures et vente des accessoires en gros.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Bilel Tmar a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs étendus.

2019X00296SRLB1

Constitution d'une SARL

Sté OSCAR DE FABRICATION PARFUMS ET PRODUITS COSMETIQUES

MF: 1603834/X

Suivant statuts en date du 6 septembre 2018 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 28 décembre 2018, enregistrement n° 18506460, quittance n° M007025, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sfax 2 le 30 janvier 2019 sous le n° D81352019.

Il a été constitué la SARL suivante :

Dénomination : Sté OSCAR DE FABRICATION PARFUMS ET PRODUITS COSMETIQUES.

Objet : Fabrication parfums et produits cosmétiques.

Siège social : Route de Gabès km 3 - Sfax.

Capital : 25.000,000 dinars.

Durée : 99 ans.

Gérance : Nomination de Monsieur Dammak Salmen gérant de la société pour la durée de cinq ans avec les pouvoirs étendus.

2019X00298SRLB1

Société Toka de Haut Agriculture

Matricule fiscal : 1597407Q

Suivant les statuts enregistrés le 4 janvier 2019 à la recette des finances Majel Belaabess reçu n° M000134 du 4/1/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Kasserine le 31/1/2019 sous le n° D1362019.

Il a été constitué la société suivante :

Dénomination sociale : société Toka de Haut Agriculture.

Siége social : Barrouka Majel Belaabess.

Type de société : Société à responsabilité limitée.

Activité : L'arboriculture et l'élevage Bovin et O.

Capital social : 2 000 dinars.

Gérant de la société :

Nom et prénom : Merzougi Thebet Bn Rabeh Bn Ali.

Numéro carte d'identité : 02786642 délivrée le 8/12/2010.

Adresse : Om Lagssab Majel Belaabes.

2019K00020SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Kelibia le 3/01/2019 sous le n°19500012 quittance n°M000441 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 29/01/2019 sous le n°D51422019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Battery Centere Distribution

Siège social : Av Ali Bel Houane Kélibia 8090

Capital social : 10000 DT

Objet : Vente en gros Lubrifiants et Accessoires Auto

Durée : 99 ans

MF : 1604573 Z/A/M/000

Gérance : Mr Ben Abid Mohamed.

2019N00251SRLB1

Constitution

Société ENNAJAH DE COMMERCE PRIME

M.F : 1606114HA/M/000

Selon statuts du 25-1-2019 enregistré à la recette des finances de Sidi Alouane quittance n° 3073 enregistrement n° 19500054 et dont

ont été deux copies déposées au tribunal de 1ère instance de Mahdia 8/2/2019 il a été décidé.

La constitution de la société :

Dénomination : Société ENNAJAH DE COMMERCE PRIME.

Forme juridique : SARL.

Capital social: 3.000 Dinars.

Objet social : Commerce des matériaux agricole.

Siège social : Oued Béja Sidi Alouane 5190.

Le gérant :

1- Monsieur Houssem Bouzid.

2- Monsieur Omar Marzouk.

2019I00039SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

M/F : 1599690/S/A/M/000

Par acte sous seing privé en date du 8/8/2018 enregistré à la recette des finances à Eljem le 21/11/2018 sous le n° 18501316 quittance n° M051226. Deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance à Mahdia le 6/2/2019 l'identifiant unique de la société 1599690S, une Société à responsabilité limitée a été constituée.

Dénomination : Société «KARIMA D'EMBALLAGES».

Siège social : Avenue 18 janvier, Eljem 5160.

Capital : 9.000 DT.

Objet : Commerce en gros des produits d'emballage.

Durée : 99 ans.

Gérance : Ahmed Eddelli.

2019I00040SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Société «K.D ALU»

MF : 1607322T/N/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette des finances d'El Jem le 6/02/2019 sous n°19500193 quittance n M007726 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 13/02/2019 sous le n°1607322T. Il a été constitué une S.A.R.L :

Dénomination : Société K.D ALU Sarl

Activité : Commerce produits de quincaillerie

Capital social : 24 000 Dinars

Siège social : Route ceinture El Jem 5160

Durée : 99 ans

Gérance : Mme. Abbes Najoua est nommée gérante pour la durée de la société.

2019I00041SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant statuts à la recette des finances Boumerdes le 29/11/2018 sous le numéro 18500461 quittance n°M023361 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Mahdia le 31/9/2018 sous le n°D16302019 il a été constitué une S.A.R.L :

Nom social : FAMILY CONFECTION

Capital : 3000 DT

Matricule fiscal : M/A/1597183/T

Durée : 99 ans

Objet : Industrie de l'habillement Totalement exportatrice

Siège social : Route Mahdia Boumerdes 5110

Gérance : Bilel Bel Hadj Amor est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2019I00043SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 10-8-2018 sous 18505371 quittance 6644 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal d'Ariana sous le n° 201844275 en date du 26/9/2018.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale : Sté BOUSSAADA GENERAL SERVICES.

Capital social : 20.000.000 DNT.

Siège social : Bureau C212 - 2éme étage AV. 18 Janvier 1952 Ariana Centre 2080.

Matricule fiscal : 1581930Z-A-M000.

Objet social : Entreprise de bâtiment.

Durée : 99 ans.

Gérance : Amanallah Boussaada.

2019401003SRLB1

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant statuts en date du 4/1/2019 enregistrés à la recette des finances de Sidi Alouane le 28/1/2019 sous le n° M002742 le quittance et n° 19500043 d'enregistrement dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 31/1/2019 sous le n° D16292019.

Il a été constitué une S.U.A.R.L :

Dénomination : Société Radhouene de Bâtiment Général.

Objet : Construction des Bâtiments, Revêtements & Carrelages.

Capital social : 2.000 dinars.

Siège social : Avenue Ibn Khaldoune 5190 Sidi Alouane Mahdia.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Radhouene Chebbi est nommé Gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2019S00337SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant statuts en date du 29/1/2019 enregistrés à la recette des finances de Sidi Alouane le 4/2/2019 sous le n° M003271 quittance et n° 19500063 d'enregistrement dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 12/2/2019 sous le n° D162.

Il a été constitué une S.U.A.R.L :

Dénomination : Société Tahar Rouine de Commerce et Distribution.

Objet : Vente en Gros des Produits Alimentaires.

Capital social : 25.000 Dinars.

Siège social : Avenue Bourguiba Sud 5190 Sidi Alouane Mahdia.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Tahar Rouine est nommé Gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2019S00338SRUB1

Constitution d'une SUARL

En vertu des statuts fondamentals délivré le 23 janvier 2019 et enregistrés à la recette des finances de Kasserine numéro d'enregistrement 19500551 et un numéro de quittance M007661 et déposé en deux exemplaires au greffe du tribunal de première instance le 12 février 2019.

Nom de la société : Société BEST COMPANY CONSTRUCTION.

Adresse : 14 Janvier Kasserine 1200.

Sté : S.U.A.R.L.

MF : 1605401/H

Capital : 8000 dinars

Gérant de la société : Najahi Dhouha.

2019K00026SRUB1

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Matricule fiscal : 1603887L/A/M/000

Suivant les statuts en date du 18 janvier 2019 enregistrés à la recette des finances Av. Habib Bourguiba Kasserine le 30 janvier 2019 sous le numéro 19500710 quittance n° 9595 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Kasserine en date du 12 février 2019, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : TALBI DEVELOPPEMENT ET CONSULTATION INFORMATIQUE.

Nom commercial : TADECO IT.

Siège social : Cyber Park Rue 18 janvier, Kasserine 1200.

Capital social : 30.290 TND.

Objet social : Développement et la commercialisation des solutions informatiques.

Durée : 99 ans.

Gérance : Aymen Talbi.

2019K00027SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances Charguia - Tunis, le 30/1/2019, sous le n° 19500546, quittance n° M012288, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D1606295, le 7/1/2019. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société COBEMAR.

Siège social : Centre Urbain Nord, lot A20, cité Olympique 1003 Tunis.

Capital social : 10.000 DT.

Matricule fiscal : 1606295/E/M/000.

Objet social : Etude de Marketing.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Manuel Bellemo.

2019401011SRUB1

Autres sociétés

Constitution d'un GDA

Dénomination : Groupement de développement agricole des producteurs de «Bayad Bouarar – Jedilien».

Objet : Encadrement et organisation.

Zone d'intervention de Kasserine.

Siège social : Jedilien – Kasserine.

Décision de création : Récépissé de déclaration de GDA délivrée le 9/1/2019 du Jedilien sous le n° 19.

2019K00024SODB1

Constitution de personne physique

Nom et prénom : Najah Elgusaier

Nom commercial : Najah Elgusaier des travaux publics

Adresse : 022 El Guitna El Hamma 6020

Matricule Fiscal : 1598486L

Activité : Entreprise de Bâtiment.

2019Z00075SODB1

Constitution d'une personne physique

Nom : Turki Awatef.

CIN : 07842582.

Adresse : 24, Rue Koweït 1002 Tunis.

Non commercial : Clair de la lune.

MF : 1412590J.

RC : A01221982018.

Objet : Garderie scolaire.

Siège social : 9, Rue Mongi Slim l'Aouina SPROLLS.

2019401032SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

MAGHREB MANAGEMENT INDUSTRIES

S.A au capital de 302.600 DT

Siège social : Zone Industrielle Grombalia

Matricule fiscal : 539377/W/A/M

RC : 115931996

CNSS : 00235940-36

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 19/11/2018, enregistré à la recette des finances de Grombalia le : 28/12/2018 quittance n°M090536; enregistrement n°18703739 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le : 9/01/2019, il a été décidé :

Le renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes cabinet «FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT pour une période de 3 ans : 2017-2018-2019, qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice clos au 31-12-2019.

2019R00529SANB2

Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes

Société Touristique le Paradis

Société anonyme

Au capital de : 2.700.000 dinars

Siège social : Hammamet

M.F : 009421HAM000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 2 novembre 2018, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 18 décembre 2018 sous le n° 18805529 quittance M134089 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 22 janvier 2019 sous le numéro 20192867. Il appert que le susdit conseil a décidé ce qui suit :

1- Le renouvellement du mandat des administrateurs pour les trois exercices 2019, 2020 et 2021.

2- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes «FMBZ-KPMG Tunisie» pour les trois exercices 2019, 2020 et 2021.

2019R00603SANB2

Renouvellement du mandat du président directeur général et du directeur général adjoint

Société Touristique le Paradis

Société anonyme au capital de 2.700.000 dinars

Siège social : Hammamet

M.F : 009421 HAM 000

Du procès verbal des délibérations du conseil d'administration en date du 2

novembre 2018, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 12 décembre 2018 sous le n° 18805435 quittance M132015 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 22 janvier 2019 sous le numéro 20192870. Il appert que le susdit conseil a décidé ce qui suit :

1- Le renouvellement du mandat du Président Directeur Général de la société confiée à Mr Radhouane Boudhina, ce dernier est investi des pouvoirs les plus étendus.

2- Le renouvellement du mandat de Mr Hilal Boudhina en tant que Directeur Général Adjoint de la société.

2019R00604SANB2

Société Groupe Médical les Oliviers

Société anonyme

Au capital de 9 701 180 Dinars

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse

RC : B159931996

MF : 44838F A M 000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 3/01/2019 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 7/01/2019 sous le n°19800044 quittance n°M000905 il a été décidé :

D'autoriser le Président Directeur Général à contracter des emprunts à CMT, et ce à concurrence de la somme de huit millions cinq cent mille dinars, et de donner les biens de la société en garantie.

2019S00345SANB2

Société

Prestige Hôtel and Resort «Imperial Park»

SA au capital de : 9.400.000 DT

Siège social : 72 avenue de Carthage Tunis

MF : 433122/Q/A/M/000

RC n° : B5881995

N°CNSS : 235764 - 54

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 2/11/2018 enregistré à la recette des finances La GARE en date de 19/12/2018 sous le n° 18708744 quittance n° M071897 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date de 28/1/2019 sous le n° 20193996. Il a été décidé ce qui suit :

1- Nomination de Mr Adel Madhi en qualité du commissaire aux comptes pour un premier mandat pour les exercices 2012,2013 et 2014 et un deuxième mandat pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

2019401024SANB2

AUTO SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de : 700.000 DT

Siège social : Centre Commercial Tunis City - Route De Bizerte Cebalet Ben Ammar Ariana

Matricule fiscal : 1114511G/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 6 juin 2018, enregistré à la recette des finances Kalâat Landalous le 23 octobre 2018 sous le numéro 18701364, quittance numéro M027142, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 29 janvier 2019 sous le numéro 20194321, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et affectation des résultats dudit exercice.

2- Renouvellement des mandats de Monsieur Khaled Bouchamaoui, Monsieur Tarek Bouchamaoui, Monsieur Zied Bouchamaoui, Monsieur Mehdi Mahjoub et HBG Holding, en tant qu'administrateurs de la Société, et ce pour une nouvelle période de trois (03) ans, expirant avec l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

3- Nomination de la société générale d'expertise et de Management (G.E.M) en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société et ce pour une période de trois (03) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2019401025SANB2

Société EL EBHAR

Société anonyme (EN LIQUIDATION)

Capital de : 150.000 dinars

MF : 1133096VPM000

Suivant le rapport daté du 31 janvier 2019 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène Tunis le 1 février 2019 quittance n° 9369 enregistrement 19800698 le liquidateur de la société EL EBHAR informe le public que l'opération de liquidation a enregistré un boni de 133.500 dinars qui sera distribué aux actionnaires comme suit :

Sté Al Ahilla Immobilière : 65.415 dinars.

Sté Al Baraka Immobilière : 41.367,200 dinars.

Sté Best Lease : 26.682,200 dinars.

Sté International Leasing Services : 8,900 dinars.

Mr Hidoussi Aissa : 8,900, dinars.

Mr Kraiem Zaki : 8,900 dinars.

Mr Gharsallah Salah : 8,900 dinars.

2019401038SANB2

Désignation d'un Directeur Général

SIOEN ZAGHOUAN

S.A au capital de 100 000 DT

Siège social : Z.I. de Zaghouan - 1100 Zaghouan

MF : 0747023 F

RC : B177132000

Aux termes d'une décision du conseil d'administration en date du 1er octobre 2018, dont P.V a été enregistré à la recette des finances 1er bureau de Tunis, le 31 octobre 2018, sous le n°18806846Q8404, il a été procédé à la désignation de Monsieur Bart Vervaecke en tant que nouveau Directeur Général de la Société Sioen Zaghouan.

Les dépôts légaux ont été effectués au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan sous le n°D24783300 le 11 février 2019.

2019401043SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement d'adresse et désignation de gérant de la société général management consulting

M fiscal : 1301469 S/A/M/000

RC : B01110922013

En vertu du PV de l'AGE enregistré à la recette des finances rue Ghandi en date du 24/2/2017 sous le numéro 17800806 reçu n° M18268 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance le 28 février 2017 il a été décidé le changement de l'adresse au 13 rue Ghandi et la désignation de Mr Imed Hamdi Gérant de la société.

2019T00326SRLB2

Société BARAKA PACK

S.A.R.L, capital : 90.000 DT

SIEGE SOCIAL : Avenue de l'environnement, 7050 Menzel Bourguiba

MF : 1102885X/A/M/000

RC : n° B0445062009

Suivant P.V de L'AGE du 25 juin 2018 enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 26 juin 2018 quittance n° M042431 enregistrement n° 18501778, suivant un deuxième P.V de L'AGE du 15 novembre 2018 enregistré à la recette des finances Memel Bourguiba le 22 novembre 2018 quittance n° M070028 enregistrement n° 18503170 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Bizerte le 25 décembre 2018 sous le n° 201861323.

Il a été décidé : L'augmentation du capital social pour passer de 43.000D dinars à 90.000 dinars, modification de l'article 6 et 7 des statuts sociaux.

2019T00334SRLB2

Désignation de nouveau gérant

Sté SARL : STATION Renovation Ariana "SRA"

38 Rénovation Ariana

MF : 817623/Q

CNSS : 551817-81

Il appert d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 8/01/2019 Enregistrement n° 19700157 Quittance n° M2917 que Mr Atef Aouadi est désigné gérant de la société au lieu du gérant démissionnaire.

Deux exemplaires du présent acte ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises sous le n°20196559 en date du 11/02/2019.

2019T00336SRLB2

Société BORGI - SARL

Capital social : 18 000 DT

Siège social : Rue Kouteb Louzir N°1 Tunis

MF : 32733H/A/M/000

RC : B14622002

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/8/2009 enregistré à la recette des finances de Rue el Jazira Tunis sous le n°16702326, quittance n°M053977. Dont deux exemplaires des documents suivants ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 7/10/2016, sous le n°201644649 dépôts de l'original n°D147802; il a été décidé de désigner Mr Cherif El Borgi gérant de la société et Mr Samir El Borgi le cogérant et ce pour une période limitée de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2019T00339SRLB2

Homologation de résolutions

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/10/2001 enregistré à la recette des finances de l'Avenue de La Gare le 23/11/2001 sous le n°0150222, Quittance M27662 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis.

Il appert qu'il a été convenu ce qui suit :

- Nomination de Mr. Dhaouadi Kamel Gérant de la Sté. Méditerranéenne de Commerce International (S.M.C.I).

- Augmentation du capital social de 10.000,000 à 150.000,000 TND.

- Transformation de la raison sociale de : la Sté. Best Of Shipping Freight R.C : B1157181997 / Matricule Fiscal : 0611035L / N° Dépôt D11595997

à : Sté. Méditerranéenne de Commerce International (S.M.C.I).

- Décision de Changement d'Activité de : Consignataire de Navire en : Services & Commerce International.

- Changement du siège social de : N°14 Rue El-Imam Boukhari au : 57 Rue de Palestine, BP 1002, Tunis / Tunisie.

2019R00530SRLB2

Africa Trade Exports

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 20.000 dinars

Siège social : Centre Mellinium, deuxième étage, Bureau 19, route de la Marsa, Sidi Daouad, 2046, Tunisie

Registre de commerce : B01134362018

Matricule fiscal : 1572874

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 2 janvier 2019 et enregistré à la recette des finances de la Marsa le 11 janvier 2019 sous numéro 19700219, quittance numéro M005565 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 22 janvier 2019 sous le numéro 20192896, numéro dépôt original D0117532018, il a été décidé de nommer Monsieur Nizar Ouerfelli titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07759983 en qualité de co-gérant de la société.

2019R00571SRLB2

Renouvellement de gérance

Société COMMERCE DIVERS & SERVICES

«SOCODIS»

Société SARL

Au capital de : 250.000 Dinars

Siège social : Route X A Côté Ecole Majore Ksar Said le Bardo

Matricule fiscal : 859809E

N° Registre de commerce : B011982004

N° CNSS : 178932-64

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2019 et enregistrée à la recette des finances cité Ettadhamen le 18 janvier 2019 sous le n° 19700232 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 30 janvier 2019 sous le n° 20194614, les associés ont décidé de renouveler le mandat de Mr Mohamed Ali Jarraya en qualité de gérant et le mandat de Mr Sadok Jarraya en qualité de cogérant pour une période non déterminée avec le pouvoir de signature séparément pour toutes transactions de la société Y compris les comptes bancaires, et ils ont le droit de cession et de nantir les biens de la société sans référence au reste des associés.

2019R00573SRLB2

Renouvellement de gérance

«Société Immobilière ETTAALLOK»

Société SARL

Au capital de : 1500.000 Dinars

Adresse : Av, 7 Novembre 1987 A Cote Ecole Majore Ksar Said Bardo

Matricule CNSS : 179676-32

Matricule fiscal : 0956739/B/P/M/000

N° registre de commerce : B0122682006

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2019 et enregistrée à la recette des finances cité Ettadhamen le 18 janvier 2019 sous le n° 19700233 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 30 janvier 2019 sous le n° 20194607, les associés ont décidé de renouveler le mandat du Mr Mohamed Ali Jarraya en qualité de gérant et le mandat de Mr Sadok Jarraya en qualité de cogérant pour une période non déterminée avec le pouvoir de signature séparément pour toutes transactions de la société y compris les comptes bancaires, et ils ont le droit de cession et de nantir les biens de la société sans référence au reste des associés.

2019R00574SRLB2

Société CHOPATE SARL

Adresse : 31 Rue Innaba 2015 le Kram

Société à responsabilité limitée

Matricule fiscal : 1380554CAM/000

Registre de commerce : B013152015

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire en date de 10 janvier 2019 acte enregistré à la recette des finances de la Goulette quittance N° M125868 dont deux copies ont été déposées au griffée du tribunal de première instance de Tunis sous récépissé n° 201859604 en date de 22/1/2019 aux termes duquel :

La nomination de Monsieur Omar Khémissi et de Mademoiselle Meriéme Khémissi cogérant de la société au lieu et place de Monsieur Issam Ounich.

2019R00575SRLB2

S.A.R.L. «MHADEB»

MF: 1158472G/A/M/000

Suivant acte S.S.P. en date du 20/11/2017 enregistré à la Recette des finances Bouargoub le 30/7/2018 sous le numéro: 18701216, Quittance n°M018979 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Grombalia sous le n°201839557 le 24/8/2018.

L'assemblée a décidé de répartir de 160 parts du défunt Mr Salah Kessontini

Chefia Mhiri : 23 parts de 01 à 23 parts

Mme Laila Kessontini : 39 parts de 24 à 62 parts

Mme aida Kessontini : 39 parts de 63 à 101 parts

Mr Mohamed Hédi Kessontini : 59 parts de 102 à 160 parts

Suivant acte S.S.P. en date du 20/11/2017 enregistré à la recette des finances Bouargoub le 30/7/2018 sous le numéro 18701215, Quittance n°M018965 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Grombalia sous le n°201839577 le 24/8/2018.

Mr Mohamed Hédi Kessontini est nommé gérant de la société pour une période indéterminée avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus.

2019R00584SRLB2

Société Immobilier Al Jiwar

SARL au capital de : 150.000 DT

Siège social : Route cité Erriadh El Bahi Ladgham, Hamamet, Nabeul

RC : B2428942007

MF : 1001961F/P/M/000

Suivant la résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2008, enregistrée à la recette des finances à Manzah 9, Tunis, le 26 octobre 2018 quittance n° 70345, n° d'enregistrement 18803695 et suivant le contrat de cession des parts sociales date le 10 janvier 2008 enregistré à la recette des finance à Manzah9, Tunis , le 26 octobre 2018 quittance n° 70340 n° d'enregistrement 18103693 et suivant le contrat de cession des parts sociales daté le 10 janvier 2008 enregistré à la recette des finances à El Manzah 9, Tunis, le 26 octobre 2018 quittance n° 70343 n° d'enregistrement 18103694 dont deux exemplaires des documents ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 9/1/2019 sous le n° D247932007, il a été décidé ce qui suit :

Première Décision : L'approbation de contrat de cession conclu entre Mr Mohammed Gabsi qui a vendu 50 parts sociales à Mr Moez Gabsi ainsi que Mme Aicha Gabsi a vendu 7.450 parts sociales.

Deuxième Décision : L'approbation de contrat de cession conclu entre Mr Mohammed Gabsi qui a vendu 50 parts sociales à Mme Najla Gabsi ainsi que Mme Aicha Gabsi a vendu 7.450 parts sociale.

2019R00600SRLB2

Changement de siège social

Société MENA PHARMA SRL

RC : B0123532014

M.F : 1332607/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 janvier 2019, enregistré à la recette de finances Cité Mahrajéne sous le n° 19800410, quittance n° M005417, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, le 13/2/2019 sous le n° 20196975. L'Assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société du 25, Rue Fatma Fehria - Mutuelleville au Lotissement «NOUR», Lot n° 17, sur GPI Km 5.5 - Megrine 2033 de modifier par conséquent l'article 4 des statuts.

2019R00601SRLB2

Augmentation de capital

Société MOBILIER CONTEMPORAIN S.A.R.L S.A.R.L

Capital : 180.000 DT

Siège social : Mag n° 1- Résid Fares - Av Fattouma Bourguiba - La Soukra

RC : B2425552011

MF : 1187247LAM000

Suivant PV de l'AGE du 2/4/2018 enregistré à la recette des finances Ariana le 2/4/18 sous le n° 18502697, dont deux copies ont été déposées au tribunal de 1ère instance d'Ariana, le 27/4/18 sous le n° 201822631 il a été décidé de :

- Augmenter le capital social de 80.000 DT par apport en numéraire pour le porter à 180.000 DT.

- Modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

2019R00608SRLB2

Dissolution par anticipation

Société "RAHMA TRADING DE COMMERCE INTERNATIONAL"

Siège social : Route Habana km 7.5 Sfax

Capital social : (70.000 Dinars).

MF : 1390293F

RC : 0843422015

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2018, enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 13 décembre 2018, reçu n° M006665, enregistrement n° 18506130, dont deux copies ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 25 décembre 2018, sous le n° D081622015, il a été décidé la dissolution anticipée de la société «RAHMA TRADING DE COMMERCE INTERNATIONAL et la désignation de l'Expert Comptable Monsieur Azabou Abdelfettah comme liquidateur.

Siégeant : Immeuble El Manar 4ème étage bureau n° 27 – Sfax.

Il Appartient aux créanciers de produire leurs dettes accompagnées des pièces justificatives à l'adresse du liquidateur sus - indiquée dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis à défaut leurs droits de poursuite seront déchus.

Le présent avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 9 février 2019.

2019X00297SRLB2

Société SBTT SUD

SARL au capital de 180 MD

Siège 6020 El Hamma

RC : B115212001

MF : 0725799 F

Par acte de PV extraordinaire daté du 29/11/2018 et enregistré à la RF d'El Hamma en date du 20/12/2018 sous le n°18701608 quittance n°M054903, dont deux copies originales ont été déposées au tribunal de 1ère instance de Gabès le 23/01/2019 sous le n°20193389, il a été décidé :

La nomination de Mr Bessgaier Kamel gérant de la société à effet du 01/12/2018 avec le pouvoir qui lui a été attribué.

2019Z00077SRLB2

Dénomination : Société MAHDIA FRUITS

Siège social : Avenue de La République - Mahdia 5100

N° Registre de commerce : B16249202016

Matricule fiscal : 1487838Z/P/M/000

En vertu d'un PV d'assemblée générale en date du 14/08/2018 enregistré à la recette des finances du Mahdia en date du 28/08/2018 sous le n°18702774, quittance n°M043484 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia sous le n°201852058 en date du 6/11/2018. Il a été décidé de modifier l'article 2 du statuts par l'ajout d'une activité secondaire : VENTE DU JUS DE FRUITS EN DETAIL.

2019I00042SRLB2

Société AGRICOLE KYRANIS «S.A.K» SARL

Siège social : Immeuble Le Capitole, A18 - Avenue Hédi Nouira - Cité Ennasser 2

Capital social : TND 2.155.000,000

MF : 1200090QNM000

Suivant le procès - verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 28 décembre 2018, sous le n° 18708584 - Quittance n° 149980, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance d'Ariana sous le n° 20191984 en date du 15 janvier 2019, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers de l'exercice 2017.

2019401010SRLB2

Cession de parts et démission de gérant

Société ECO-CARTON INDUSTRIE

«E.C.I»

SARL au capital de : 15.000 dinars

Siège social : Route de Soliman Km 06 Groupe Laouini 8000 Nabeul

RC : B51217642016

M Fiscal : 1482587CAM000

Suivant acte de cession de parts en date du 18 décembre 2018 enregistré à la recette des finances à Bouaargoub en date du 31 janvier 2019 sous le n° 19100348 et suivant quittance n° 003401, les parts sociales ont été cédées comme suit :

- Monsieur Farhat Ben Mohamed Abdelmalek a cédé la totalité de ses parts sociales qu'il détient dans le capital de la société Eco Carton Industrie, au nombre de Six mille parts (6000 P) à Madame Fatma Bent Abdelaaziz Masmoudi.

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement en date du 20 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de Bouaargeub en date du 31 janvier 2019 sous le n° 19700349 et suivant quittance n° 003403, Monsieur Farhat Ben Mohamed Abdelmalek a démissionné de son poste de gérant de la Société ECO CARTON INDUSTRIE. Quitus entier et définitif lui a été accordé. Madame Fatma Bent Abdelaaziz Masmoudi a été reconduite dans sa fonction de gérante unique de la société avec les pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts.

L'article 14 des statuts a été modifié de manière corrélative el conséquente.

Deux exemplaires originaux des documents cités ci-dessus ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Nabeul en date du 11 février 2019 sous le n° 20196354.

2019401021SRLB2

AGENCE AFRICAINE DE CONSIGNATION ET DE COMMERCE

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 500.000 DT

Siége social : 5 Rue Ibn Roched - 1001 Tunis

RC : B148831997

MF : 0000041 K

Suivant le procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 janvier 2018 et enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 25 janvier 2018 sous le n° 18809368, quittance n° 7936 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 28/11/2018 sous le n° 201855960, D1492497.

Il a été décidé ce qui suit :

Approbation des Etats financiers de l'exercice 2015.

La nomination de Mr Maher Triki en qualité de commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans au titre des années 2016, 2017,2018.

Quitus au Gérant.

2019401027SRLB2

SINDBAD DISTRIBUTION HANDLING & LOGISTICS

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 20.000 DT

Siége social : 40 rue Sôcrates ZA Khair - Eddine Elkram 2015

RC : B128232008

MF : 1047255H

Suivant le procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 décembre 2017 et enregistré à la recette des finances Les Berges de Lac le 21 décembre 2017 sous le n° 17711757, quittance n° M135431 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 6/9/2018 sous le n° 201841322, D014232008. Il a été décidé ce qui suit :

La réalisation et l'approbation de l'acte de cession de parts entre Mr Mohamed Mondher Kaaniche et Mme Fatma Ghizlaine Kchouk.

L'augmentation de capital de 10.000 DT à 20.000 DT.

L'extension d'activité (restauration).

le changement de siége social à 40 Rue Socrates ZA Khair-Eddine BP 62 Elkram 2015.

Suivant le procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 avril 2018 et enregistré à la recette des finances La Goulette le 16 octobre 2018 sous le n° 118706197, quittance n° 103536 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 6/9/2018 sous le n° 201841322, D014232008. Il a été décidé ce qui suit :

Nomination de Monsieur Mohamed Mondher Kaaniche en qualité de Co-gérant pour une durée indéterminée.

2019401028SRLB2

SINDBAD DISTRIBUTION HANDLING & LOGISTICS

Société à responsabilité Limitée

Au capital de : 20.000 DT

Siége social : 40 rue Socrâtes ZA Khair-Eddine Elkram 2015

RC : B128232008

MF : 1047255H

Suivant le procès- verbal tenu le 7 novembre 2018 et enregistré à la recette des finances La Goulette - Tunis le 7 novembre 2018 sous le n° 18706698, quittance n° M110155 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 14/11/2018 sous le n° 201853785, D014232008. Il a été décidé ce qui suit :

- Ouverture d'un établissement secondaire sis à l'Avenue Othmane Ibn Affane UV4 BLOC 150 - Elmanzah 6 en activité Restauration.

2019401029SRLB2

MARQUARDT AUTOMOTIVE TUNISIE

SARL au capital social de : 8.010.000 dinars

Siège social : Lots N 23 ET 24 Zone Industrielle El Agba 2087 El Agba Tunis

Matricule fiscal : 1007109B

Registre de commerce : B2438152007N

CNSS : 268932-48

Suivant PV de l'AGE en date du 30 novembre 2019, enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine, le 22 janvier 2019 sous le n°19700198, quittance n° m007039 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2, le 13 février 2019 sous le n° 20196996 il a été décidé :

1- D'approuver le projet de fusion par la société MAT de la société Marquardt Mecatronique Tunisie, SARL au capital de 15.000 Dinars ayant son siège social sis lots n° 23 et 24 ZI El Agba, 2087 El Agba Tunis, immatriculée au RC de Tunis 2 sous le n°18186011997 laquelle sera effective à compter de la date de l'AGE approuvant le traité de fusion.

2- Donner mandat à Mr Noureddine Yakoubi de signer le traité de fusion. Un délai légal de trente (30) jours à compter de la date de la publication de cet avis au JORT est fixé à tout créancier souhaitant s'opposer à cette fusion.

2019401041SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement de siège social

Société HDC SANTE SUARL

RC : B01181782010

M.F : 1169989S/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 janvier 2019, enregistré à la recette de finances Cité Mahrajéne sous le n° 19800409, quittance n° M005411, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, le 13/2/2019 sous le n° 20196975. L'Assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société du 25, Rue Fatma Fehria - Mutuelleville au Lotissement «NOUR», Lot n° 17, sur GPI Km 5.5 - Mégrine 2033 de modifier par conséquent l'article 4 des statuts.

2019R00602SRUB2

Société RIMESS ALMASRY

MF : 1549278/G/A/M/000

En vertu du PV enregistré à la recette des finances de Sfax en date 23/01/2019 sous le numéro Quittance M000419 ; enregistrement 19500389, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sfax en date du 25/01/2019 sous le numéro 20193807, il a été décidé :

- Augmentation du capital de 22000 dinars à 100 000 dinars

- L'ajout d'une activité : formation professionnelle et continue et création d'un centre culturel.

2019B00255SRUB2

Société CLINIQUE IBN NAFISS D'HEMODIALYSE

Adresse : Rue Moussa Ibn Nsayer Mareth Gabés

MF : 1188664E/A/M/000

RC : B2256562014

CNSS : 62-214432

Suivant PV de L'AGE enregistré à la recette des finances Mareth Gabès le 8 juin 2012 - quittance n° M24568, n° d'enregistrement 14503948, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Gabès le 4/6/2012 sous le numéro D22112012, il a été décidé

l'augmentation du capital en numéraire, pour le montant de 65000 dinars, et ce par la création de 6500 parts sociales de 10 dinars chacune, et de ce fait le capital social passe de 90 000 dinars à 155000 dinars.

2019Z00074SRUB2

Société DAURADE EVENTS

SUARL au capital social de 3000 D

Cité Les Ruines Punidues El Haouaria

Matricule fiscal : 1295562Y/M/A/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire enregistré à la recette des finances d' El Haouaria le 21/01/2019 sous le n°1970008 quittance n°M00198 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 29/01/2019 sous le n°D511452013.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états Financiers des exercices 2015-2016-2017

- Affectation des Résultats des l'exercices 2015-2016-2017.

2019N00250SRUB2

Société Khedhiri Services de Santé SUARL

Capital : 4 000 DT

Siège social : Résidence El Hadika Bloc A Cité Olympique Tunis

MF : 1098555 Z

En vertu du PV de l'AGO en date du 9/7/2018, enregistré à la recette des finances Charguia le 18/7/2018, quittance n° M059673 enregistrement n° 18701124, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 28/1/2019, sous le n° D20194201, il a été décidé :

- L'approbation du rapport de la clôture de la liquidation.

- Clôture de la liquidation à compter de la date dudit PV.

- Quitus à la liquidatrice pour toute la durée de ses fonctions mis à terme.

2019401023SRUB2

Désignation d'un liquidateur

DIAGNOSTIC & MANAGEMENT INDUSTRIEL – D.M.I

SUARL au capital de : 1.000 DT

Siège social : Immeuble La Coupole- Rue du Lac Windermère Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 1227065F/A/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/1/2019, enregistré le 31/1/2019, à la recette des finances Le Lac, sous n° 19500739, quittance n° 010211, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 7/2/2019, il a été décidé :

- La dissolution de la société.

- La désignation de Monsieur DOMINIQUE DUPRE en tant que liquidateur.

Tout créancier éventuel doit présenter les documents justificatifs de sa créance au liquidateur ci-dessus désigné dans un délai ne dépassant pas les trente jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante : Immeuble Hajer - Bloc «A» - Passage du Lac Neusiedl Les Serges du Lac 1053 Tunis.

2019401030SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Avis

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la cité administrative Ariana le 28/12/2018, quittance M 118181, Mr Mehdi Ben Mahmoud a vendu à Mr Karim Werghemmi la totalité du fonds de commerce sis à 4 et 5 route Mostfa Hjayèj moyennant le prix de 100.0000 d.

Toute opposition sera faite dans le délai de 20 jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne auprès du Maître Khaled Ben Chikha à son adresse 13 avenue Habib Bourguiba Ariana. Cette vente est publiée dans deux journaux Essahafa et La Presse et le 30 janvier 2019.

2019T00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25 et 26/12/2018 enregistré à la recette des finances rue de paradis Ariana le 23/1/2019 sous le n° de quittance 8418, numéro d'enregistrement 19200486 Mr Jaafar Ben Masoud Ben Naceur Lamloum vend et cède à Madame Sabiha Bent Mohamed Lafif Achouri la totalité du fonds du commerce sis n° 187 rue Chik Ennaiefer Sokra Gouvernorat d'Ariana avec ses éléments corporels et incorporels et pour un prix de six mille dinars (6.000.000).

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce faite chez Fadhel Bourahma sis 29 Bis rue Hédi Cheker Tunis.

Cet avis a été publié le 8/2/2019 aux deux journaux Chourouk et le Quotidien.

2019R00572FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous- seing privé enregistré à la recette des finances de Yasminette 5/2/2019 quittance n° M006304, enregistrement 19200300, Mr Abdelwaheb Awani a vendu la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Vente Fruits secs sis à avenue Omar Iben Abdelaziz Yasminette 2096 Nouvelle Madina Ben Arous à Jamila Bent Mahjoub Zitoun épouse Romdane Zitoun.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 14/2/2019.

2019R00576FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente rédigée par M. Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 31/1/2019 enregistrées à Slimen le 12/2/2019 quittance M008317, Ramzi Hwidi domicilié à Médenine sud route Ben Guerdane, et suite à la procuration de Taher Hwidi, a vendu à Houcine Mejri domicilié à Sliman lot 169 cité ryadh Slimen Nabeul le fonds de commerce destiné café sis à immeuble khouloud s 1 nozhat essoltan cité ryadh Slimen.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'acheteur à son adresse susmentionnées vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 14/2/2019.

2019R00577FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Rue de Sahel le 13/02/2019 sous le n°19200244 quittance n°M009659 Mme Radhia Ben Mansour a vendu à Mme Asma Ben Amor. La totalité du Fonds de commerce pour une activité café sis 8 Rue Hédi Toumi Elwardhia 1 Tunis

Toute opposition éventuelle doit être formulée par devant les mains de Maitre Ensaf Saidi avocat, demeurant à 18 Avenue les martyres 2ème étage Mourouj 1.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 16/02/2019.

2019R00586FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte notaire du 7/2/2019 rédigé par le Notaire maître Aida Ben Abdallah et son accesseur Maître Souad Ayari enregistré sous le numéro 795/06 Monsieur Taher Ben Bounassri vend à Madame Lobna Boualleg toutes ses parts composées de la moitié de fonds de commerce sis 12 Rue de paris Mourouj 4 Ben Arous exploité commerce général avec toutes ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées aux mains de Lobna Boualleg à l'adresse du fonds 12 rue de paris Mourouj 4 Ben Arous dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Chourouk et le Quotidien le15/2/2019.

2019R00607FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 4/2/2019 sous n° 19200287, quittance n° 007093, Mme Salwa Boukataya, titulaire de la CIN n° 08498817 et demeurant à Av. Commandant Garnaoui Khézama Est Sousse, a vendu et cédé à Mme Wiem Ibn Massaoud, titulaire de la CIN n° 09310086 demeurant à Route de Kalaa Séghira - Bouhsina Sousse, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente prêt à porter dénommé «Butella» (RC : A09269952018), sis à la Rue Ahmed Taoufik Madani Khézama Ouest Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font à la main de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et « Le Quotldien » du 13/2/2019.

2019S00335FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP rédigé par Maître Taha Labidi Avocat prés la cour de cassation, en date du 22/1/2019 enregistré à la recette des finances Frej Limeim Ksar Hellal le 25/1/2019 sous le n° 19200142 quittance n° MO5638.

Mr Anis Boukadaba demeurant à Bouhjar commerçant immatriculé au registre de commerce sous le n° A1564102006 matricule fiscal 000CN972191/E vent à Monsieur Ahmed Zayetti demeurant à rue Aghlabides Ksar Hellal la totalité du fonds de commerce d'un café (Catégorie 1) dénommé Rotana sis à la rue Ali Soua Ksar Hellal, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains de l'acheteur à son domicile élu au Cabinet Maître Taha Labidi Avocat près de la cour de cassation sis au 4ème étage à l'immeuble Soprillam rue du jasmin Sousse, dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée respectivement aux journaux «Al Chourouk» et le «Quotidien» le 7/2/2019.

2019S00340FCCC2

Venté d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé, daté du 8/01/2019, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 16/01/2019, de quittance n° 101942, enregistrement n° 19200130, Zouhour Bent Mohamed Nasraoui, demeurant à 6 rue Jolnar, Sawafa, Bouhsina, Sousse. Immatriculée au registre de commerce n° A0970432018 matricule fiscal 1364851Q, a vendu à Hedi Ben Lotfi Ajimi, tout le fonds de commerce à usage de vente des vêtements prêts à porter en détails, sis à la rue Kobros, immeuble Gahbiche, Sahloul 4054, Sousse Jawhara avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains de l'acheteur Hédi Ajimi à son domicile élu au cabinet de son avocat, Maître Ben El Ghali Ines, sis au rue Ibn El Jazzar, immeuble des Arcades, 4000, Sousse dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux quotidiens: «جريدة الشروق» du 30/01/2019 Annexe page 14 et «Le Quotidien» du 30/01/2019 page 10.

2019S00346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 3/02/2019 enregistré à la recette des finances de cité Erriadh sous le numéro 19200276 quittance numéro 008933 en date du 11/02/2019 il résulte que Mr Abed Errahmen Ben Mohamed Boubaker titulaire de la CIN numéro 05523973 demeurant 52 rue Abedesslam Knani Akouda a cédé à monsieur Abed Elaziz Ben Abed Elmajid Kahia titulaire de la CIN numéro 08273079 demeurant au Mharza ouest Aouled Chamek Mahdia la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en ventes des légumes et des fruits sis au rue Ettaoufik cité Erriadh Sousse.

Toutes oppositions éventuelles doivent être présentées dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion de cet article au journal officiel de la République Tunisienne au lieu sus indiqué ou le fonds est exploité.

Un extrait du présent avis a été publié au journal quotidien du 15/02/2019.

2019S00350FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28 Janvier 2019 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 7 Février 2019 n° de quittance M011720 n° d'enregistrement 19200296, le sieur Rabia Ben Amar C.I.N 11078938 sis route de Gremda Sfax a vendu au sieur Achraf Ben Mahmoud C.I.N 11121490 demeurant à Omar Ben Jmaa Gremda Sfax la totalité du Fonds de commerce exploité au commerce situé à route de l'Affrane Km 8 - 3042 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur au local du Fonds de commerce exploité au commerce situé route l'Affrane Km 8 - 3042 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

Cet avis est publié au journal "Alchourouk" le Mardi 11 Février 2019.

2019X00303FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 2/2/2019 et enregistré à la recette des finances avenue route Alain Sfax le 4/02/2019 sous le N° de Quittance M006199.

Mme Sondess Louati, N° C.I.N 05280617, a vendu à Achraf Eleuch, n° C.I.N 08782099 la totalité d'un fonds de commerce, sis route Lafran km4.5 Sfax, destiné a vendre les meubles

Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce. Cette annonce est publiée au journal quotidien Assabah du 14/02/2019.

2019X00305FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 11/2/2019 et enregistré à la recette des finances de Sbeitla le 12/2/2019 sous n° 19200382 quitt n° MO08227, Mr Mohamed Hedi Harhouri sise à Sbeitla, a vendu et cède le fonds de commerce destiné à «vente des vêtements et des articles» situé à la Rue Taieb Mhiri Sbeitla à Mr Nouredine Dabaoui.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de Maître Anouar Mhamdi avocat au près de la cours d'appel, Immeuble Baraka rue d'Alger Sbeitla dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

2019K00025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

(Etude Maître Dhaou Nouma avenue 2 mai Médenine)

En vertu d'acte sous seing privé avec signature légalisée par la commune de Médenine le 19/4/2017 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 01/10/2018 sous n°18203181 et reçu M085584, Madame Amel Bent Elmabrouk Ben Ali Eljam3i titulaire de la carte d'identité n°13428644 délivrée à Tunis le 15/9/2010, demeurant à Médenine, a vendu la totalité du fonds de commerce (avec tous ses éléments corporels et incorporels) exploitée le local commercial situé à route de Gabès klm 1 Médenine destiné comme étant un local de vente de lait et ses dérivés et pâtisserie, à l'acheteur : Madame Wided Bent Abdallah Ben Ammar Etorki titulaire de la carte d'identité n° 13487751 délivrée a Tunis le 11/02/2017, ce fonds de commerce est exploité au local loué par un acte de location légalisé le 02/9/2009 à Médenine entre le propriétaire Ayedi Bougaress et Madame Najet Bent abed lawi

Les oppositions sont à recevoir dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne aux propres mains de vendeuse sus-indiquée

Etant entendu qu'un avis similaire a paru au Quotidien Achourouk; le 28/12/2018 page 29 annonces.

2019M00115FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/02/2019 enregistré à la recette des finances de Ghomrassen le 01/02/2019 n° de quittance M002046 n° d'enregistrement 19200065 Mr Tarek Jomaa demeurant à la Rue Ahmed Bayerem n°42 - Tunis a vendu et cède tout son fonds de commerce de toutes les activités commerciales sis à l'Avenue 14 Janvier Ghomrassen à Mr Mohamed Erouel demeurant au Cité des Martyrs - Ghomrassen avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur Mr Mohamed Erouel à l'adresse du fonds sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT sous peine de nullité.

Le présent avis a également été publié au quotidien Achourouk du samedi 9/02/2019.

2019M00116FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 23/01/2019, enregistré à la recette des finances de Midoun le 24/01/2019, quittance n°M005674, enregistrement n°17200271, Jlidi Boubaker, domicilié à Tezdayn Midoun Djerba, a vendu à Ben Haj Ali Nabil, domicilié à Midoun Djerba, le fonds de commerce sis à 9 centre municipal et commercial Midoun Djerba destiné à l'exercice de toute sorte de commerce. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 27/01/2019 au journal quotidien Chourouk.

2019M00117FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 23/01/2019 enregistré à la recette des finances de Gbelli le 6/02/2019 sous numéro 19200697 reçu n°MO11078 rédigé par maître Aloui Abdelkrim 205 avenue Farhat Hached Gabès, CIN 05829139 délivrée le 25/06/2009 Matricule Fiscal 000/P/A/1083142D, Halima Ben Ali Ben Elwadi Ben Ammar CIN 04890262 délivrée le 4/6/2013 résident a Gbelli,enregistré au livre de commerce n°A23134222016 déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Gbelli a vendu à Mohamed Ben Abdallah Ben Jilani Lachthaf CIN 03292682 délivré le 24/02/1997 résident à Matmata, la totalité du fonds de commerce de boulangerie sise à Gbelli destiné a la vente du pain d'un coût de 100 mille dinars pour les éléments matériels et moraux. Les oppositions au payement du prix doivent être soulevés dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis entre les mains de l'acheteur qui s'est engagé à assurer cette somme toute au long de la durée prévue par la loi et après que le vendeur a approuvé son accord dans ce sens.

Publication a été aussi faite aux journaux Echourouk et le Quotidien à la date du 9/02/2019.

2019Z00076FCCC2

Renonciation de fonds commercial

Selon une publication écrite enregistrée à la recette des finances de Grombalia le 30 janvier 2019 sous le numéro 19200260, le Bon numéro 008779 renoncé pour Rebh Jeridi CIN 01781581 et Elias Kaaboura CIN 01845076 et Sondos Kaboura CIN 05118261 à Mr. Mohamed Kaboura CIN 06353123. Toutes les origines commerciales utilisées dans la pratique de tous les commerces. Le local se situe à avenue 2 mars à

Grombalia, toutes objections du cessionnaire est à l'adresse du bien commercial susmentionné au plus tard vingt jours après la date de la présente déclaration.

Cette annonce a été publiée dans la presse dans 13-02-2019.

2019N00248FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 19/1/2019 enregistré le 30/1/2019 à la recette des finances Korba n° quittance M006057 enregistrement n° 19200175 Wahid Bn Maawia Bn Salah cin 01836939 représentant légal de la société «Bella Vista s.u.a.r.l c.s 1000dt» r.c n° B51243192012 a vendu à Afif Khalifa cin 06480940 la totalité du fonds de commerce restaurant et café 1ère catégorie sise à l'avenue de l'environnement Korba.

Toutes les oppositions devraient se faire au lieu d'exploitation sus visés dans un délai de vingt jours de cette publication au jort.

2019N00252FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 16/01/2019 enregistré à la recette des finances Hammamet le 29/01/2019 (reçu n°M013010, n° enregistrement 19200472), Monia Dalli ép Mounir Balti Hamdi titulaire de la CIN n° 00558131 a vendu à Kaies Ben Tahar Ltaief titulaire de la CIN n°06442910, tout le fonds de commerce qui consiste en un local à vendre meuble et article de cadeau, en tous ses éléments incorporels exploité en un local situé à la rue Patrik Lumumba Hammamet.

Le prix de vente est consigné chez maître Lotfi M'dagui Avocat situé à avenue Koweït immeuble la tour bleue 1er étage bureau n°7 Hammamet ou peuvent être reçu les oppositions dans le délai du 20 jours du publication de cette annonce au journal officiel.

Un extrait de cette vente a été publié au journal «El chourouk» dans son numéro du 7/02/2019.

2019N00253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 19-12-2018 enregistré à la recette des finances Hammamet le 20-12-2018 sous le n°088538 Mr. Sobhi Ben Jilani Saadani titulaire de la C.I.N 06483312 vend l'ensemble du fonds de commerce constitué en un local sis à Nowal 8030 Grombalia, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions légales seront reçues à l'adresse du local sus-citée.

Publier au journal Essahafa le 13/2/2019.

2019N00254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/01/2019 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 11/02/2019. Quittance n°M12299, N° Enregistrement 19200399, Madame Manana Ben Ayed domiciliée à Mokhtar Azaiez Grombalia a vendu à Madame Jihen Ben Miled la totalité du Fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à Mokhtar Azaiez Grombalia.

Pour toutes oppositions s'adresser à Madame Manana Ben Ayed Mokhtar Azaiez Grombalia et ce dans 20 jours à compter de la publication du présent Avis au J.O.R.T.

Publié au journal la Presse le 14/2/2019.

2019N00255FCCC2

Résolution à l'amiable de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 12/2/2019 enregistré à la recette des finances Mansoura en date du 12/2/2019, quittance n° M015667, enregistrement n° 19200367, Mohamed Achref Ben Saifeddine Nacir, titulaire de la CIN n° 07707005, et Anis Ben Hassen Hadhri, titulaire de la CIN n° 11851257 ont résolu à l'amiable la vente du fonds de commerce préservé pour l'activité sociale familiale et personnelle et vente fruits secs, situé à l'avenue Monji Slim 3100 Kairouan, conclue entre eux le 6/2/2019 enregistrée à la recette des finances de Mansoura en date du 6/2/2019, quittance n° M011704 enregistrement n° 19200299.

2019H00050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 15 février 2018 enregistré à la R.F de Tajerouine le 13 Mars 2018 quittance n° M007122 enregistrement n° 18200361, Mr Mosbah Souihi a vendu à Mme Rachida Yaacoubi la totalité du fonds de commerce sis Avenue Habib Bourguiba Tajerouine exploité en commerce.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt Jours à partir de l'insertion au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 13-2-2019.

2019F00024FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 11/2/2019 enregistré à la recette des finances le 11/2/2019 sous le n° 19200147, quittance n° M004749 Mr Maalaoui Ismail titulaire de la CIN n° 08143671 a vendu à Mr Boujabli Saiden titulaire de la CIN n° 08977473 la totalité du fonds de commerce «quincaillerie» sis Av Habib Bourguiba Sejnene.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au quotidien et El Chourouk le 13/2/2019.

2019W00110FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

suivant acte SSP en date du 16/1/2019 enregistré à la recette des finances Monastir le 25/1/2019 (enregistrement n°1900452 quittance n°M005677) Bacem Bahloul demeurant rue Soltania km4 Zankat Rbaa Mrar Sfax inscrit au registre de commerce n° A15251762018, matricule fiscal n 000 c n 1586365/N a vendu à Sté TOUTOU - LOULOU Sarl RC : B15284482018 matricule fiscal n 000 M N 1600214/N non affilié à la CNSS demeurant avenue Hedi Kefacha Skanes Monastir, le fonds de commerce ayant pour vente les aliments des animaux situé à imm dagdoug rue de Kairouan Monastir.

Les oppositions se font entre les mains du Maître Zied Haddar à son adresse : complexe Borj Kfasha Monastir 5060 dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié à la Quotidienne le 8/2/2019.

2019P00170FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24/1/2019 n° M011851, enregistrement n° 19200596, Mme Nejiba Mribia épouse Nourdine Ben Saad a vendu à Mr Saber Ben Mohamed Lakhder Boukhadhra, tout son fonds de commerce qui a pour activité «restaurant fast-food» Sis rue Khaled Ibn El Walid numéro 10 Avenue Khaled Ibn El Walid Laaouina - Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront déposées au cabinet du maître «Olfa Garbaj» avocat auprès de la cour d'appel, sis à 14 Bis Avenue «Habib Bourguiba» Laouina Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la vente au Journal Officiel.

Cette annonce a été publiée au journal La presse du 11/02/2019.

2019401004FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Raoued le 1/2/2019 sous le n° 19200380 quittance n° 10875, Société Tunisie Couleurs SARL titulaire de M.F : 1335383 /W représenté par Mr Jamel Rchaidia cède à Mr Arafet Chtourou titulaire de C.I.N 07046194 la totalité du fonds de commerce sis 15 Avenue de l'environnement Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels pour exercer l'activité de tous commerce et industrie.

Les oppositions sont acceptées chez Maître Mohamed Derouich à l'adresse suivante : 151 Avenue La liberté Place Pasteur Belvédère Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» le 12/2/2019.

2019401005FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 29/1/2019, enregistré à la recette des finances Ariana le 30/1/2019 sous le n° 19200469 quittance n° M010933 Mr Taher Kamaili demeurant avenue Ahmed Alkhobtheni n° 1 Ariana a vendu à Mme Zouhra Saidani demeurant à la rue Madina Kadhima app n° 7 Ennasr 2 Ariana la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné dans la vente des fruits sis Avenue Ahmed Alkhabthani et rue du Sénégal Ariana.

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acquéreur dans l'adresse du F.C et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Une copie du contrat de vente a été déposée à l'adresse du F.C entre les mains de l'acquéreur.

Cet avis a été publié au journal «Essahfa» le 8/2/2019.

2019401016FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat conclu le 4/2/2019 enregistré à la recette de La Goulette le 11/2/2019 par quittance n° 16248 enregistrement n° 19200797, Mme Afifa Ben Mahmoud, titulaire de la CIN n° 08329924, Mle Fiscal n° (000CN1498374/X), demeurant a La Rue Ibnou Batouta Le Kram Tunis, a cédé la totalité de son fonds de commerce D'epicerie sis à la Rue de l'environnement à l'Aouina Nord Tunis à Mme Latifa El Echi demeurant à la Rue jektis Dar Fadhal Soukra Ariane CIN n° 08316610.

Le domicile élu pour recevoir les oppositions éventuelles a été fixé au domicile de l'acheteur (Mme Latifa El Echi), 20 jours au plus tard à partir de la parution du présent au JORT.

Le président avis est paru aux journaux Echourouk et la Quotidien du 15/2/2019.

2019401033FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Mr Taher Ben Salah Harbeg Loué à Mr Ahmed Ben Mongi Ben Mohamed Diwani le fonds de commerce du local sisé 28 rue Charles du gaulle - Tunis pour une durée d'une année à partir du 15/2/2018 au 14/2/2019 et cela suivant le contrat du location enregistré le 16/1/2019 à la recette des finances rue Habib Thameur sous le n° 19300, quittance n° M054096.

Cette annonce a été publiée aux journaux la presse et Essahafa.

2019T00327FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 1/12/2017 et enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 18/01/2018 sous quittance n" 6292 enregistrement n°18300283, Mr Belgacem Dorgaa loue à Mr Selim Dagachi la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au rez-de-chaussée immeuble n°12 rue Jebal El Fath (rue Montpellier anciennement) exploité dans l'activité de restauration.

2019T00340FCCC3

Gérance libre d'un fonds de commerce

Suivant gérance libre rédigé par M.Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 31/1/2019 enregistrées à Slimen le 8/2/2019 quittance M007549, Houcine Mejri domicilié à Sliman lot 169 cité Ryadh Slimen Nabeul, a rendu en gérance libre à Wissem Boudabous domicilié à 10 rue Zouhair Ibn Abi Salma Rades Ben Arous, le fonds de commerce destiné café sis à immeuble Khouloud s 1 nozhat essoltan cité ryadh Slimen.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains du gérant dans le local du fonds susmentionné vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 14/2/2019.

2019R00578FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de Menzel Bou Zelfa sous le n° 19300084, quittance n° M003196, Madame Ahlem Ben El Habib Benlatifa a donné en location gérance libre au profit de la société Boulangerie TWINS SUARL représentée légalement par Monsieur Mehdi Balai la totalité du fonds de commerce pour usage de tout commerce sise à l'avenue Habib

Bourguiba place du Souk Municipal Menzel Bou Zelfa pour une période d'une année renouvelable tacitement commençant le 1er juillet 2018 et finissant le 30 juin 2019.

2019R00599FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 27/1/2019 enregistré à la recette des finances av. de la Gare Tunis le 29/1/2019 (n° d'enregistrement 19300553), Mr Noureddine Laabidi titulaire de la CIN n° 00417512 titulaire de la CIN n° 00773264 a loué (en gérance libre) à Mr Slim Misaaoui, titulaire de la CIN n° 07029075, tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de cafeteria, sis au n° 30 rue Abderrazek Chraiibi souk Moncef bey Tunis.

Cette publication est publiée au journal «Le Quotidien» le 7/2/2019.

2019R00606FCCC3

Location Gérance Libre

En vertu d'un acte S.S.P en date du 18/01/2019, enregistré à la Recette des Finances de Hammamet en date du 4/02/2019, sous le n°19300582, quittance n°M015384, Mr Chaabane Ben Youssef Bassoumi, CIN, n°01815463, RC : A1189151998, a loué en location gérance libre le fonds de commerce à la Sté Resto DA Sabrina, SARL, un local sis à la rue DAG HAMMARSKJOLD 8050 Hammamet, destinée pour la restauration, La présente location gérance libre est consentie et acceptée pour une durée de trois années renouvelable à compter du 01/01/2019.

Cet avis a été publié le 12/02/2019 au journal la Presse.

2019N00249FCCC3

Une gérance libre

Par acte sous seing, privé enregistré à la recette des finances Kabaria le 5/2/2019 sous le n° 19300187 quittance M006698 la société Panira Prada donne en location gérance son fonds de commerce Boulangerie et gâteaux, sis à El Mourouj 2 Tunis à Monsieur Mahwashi Abdel Karim.

Le Présent avis est publié au journal Essabeh du 13/2/2019.

2019401009FCCC3

Location d'un fonds de commerce (Gérance Libre)

Suivant un contrat signé le 13 décembre 2018 enregistré à la recette des finances El-Mourouj 1 sous le Numéro : 19300011 en date du 2 janvier 2019, Madame Jamila Mennai a loué tout le fonds de commerce situé au 4 Avenue de l'Indépendance El-Mourouj 3 en raison de vente des pièces de rechanges auto et accessoires à Monsieur Kasdaoui Mohamed Amine d'une durée de 3 ans du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Toutes les objections au dit local sont acceptées au sein du locataire à compter de la date de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 12/2/2019.

2019401019FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de développement à Carthage

Adresse : 06 rue Shaaban El Bahoury, Carthage, Byrsa

Objectifs :

- Travailler à créer un partenariat avec les départements et les intérêts qui concernent le développement et le travail social

- Aider à améliorer la culture et le patrimoine de la région

Fondateurs et Directeurs :

- Président : Mohamed Atef Boughanmi

- Secrétaire général : Sofian Ben Salah

- Trésorier : Moncef Ben Maaoui.

2018T02784APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Association Tunisienne des Enseignants de Gestion

Adresse : 19 Rue Erriadh - Carthage Bursa 2025 - Tunis

Sujet : Association éducative, culturelle et de divertissement

Objectifs :

- Contribution au soutien et au développement de la spécialité «Economie et Gestion»

- Organisation de l'Olympiade de Gestion (régional et national)

- Demander la participation effective aux conseils d'orientation scolaire et à la révision des méthodes et des programmes d'enseignement et d'évaluation dans la matière «Gestion»

- Organisation de rencontres scientifiques et de divertissement

- Offrir des aides sociales.

Fondateurs :

- Président : Ben Mahmoud Lamjed

- Vice président : Briki Dalila

- Trésorier : Yahyaoui Lotfi

- Secrétaire général : Habli Salah.

2018T03249APSF1

Constitution d'un parti politique

- Nom du parti : Harakt Echabeb Nahnou Laha

Siège du parti : 7 rue Jabid Zawiet Errasse Alakhdhar numéro 2 Lafayette 1002 Tunis.

Programme de parti :

- Encadrer et organiser tous les groupes de la société, en mettant l'accent sur les jeunes, en travaillant sur leur composition politique et en renforçant leur implication dans la vie nationale pour un meilleur avenir pour le pays.

- Renforcer la participation des jeunes au processus politique pour leur permettre de gérer les affaires publiques, de défendre leurs droits et leurs libertés, d'améliorer leurs conditions de vie et de contribuer à la réforme politique, sociale et économique du pays.

Siège du parti : 7 rue Labid Zawiet Errasse Alakhdhar numéro 2 Lafayette 1002 Tunis.

Les fondateurs :

Président du parti : D. Aouani Bechir.

Vice-président : Elgazel Abdelaziz.

Secrétaire général : Ben Hasen Jamel.

Trésorier : Abdelnadher Olfa.

2019T00295APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : les racines de l'art

Objet : Association culturelle

Objectifs de l'association :

- Promouvoir et soutenir la culture de la danse

- Organisation d'événements culturels pour les jeunes.

Membres :

1- Président : Issam Ben Hfaidh Ben Abd el Karim Tijani

2- Secrétaire Général : Mohamed Ali Ben Hfaidh Ben Abd el Karim Tijani

3- Trésorière : Noura bint Mahmoud Bin Ali el Khalfaoui

Siège de l'assemblée : 40 Approche Roman la Soukra Ariana.

2019T00328APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : association du Carthage pour les créateurs du changement

Siège : num 16 rue St. Augustine - Belvédère / Tunis

Objet : Jeunesse éducative

Objectifs :

- Travailler sur l'intégration de la jeunesse dans les affaires publiques

- Faciliter l'intégration des jeunes dans le cycle économique

- Encourager l'initiative privée

- Contribuer à la diffusion de la culture de l'économie sociale et solidaire

- Encadrer les jeunes dans les domaines culturel et économique

Composition de directeur :

Présidente de l'association : Noelle Laouini

Secrétaire général : Selmane Sghaier

Trésorier : Haithem Slimani.

2019T00330APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Les Artivistes.

Siège : 12 Rue Siliana, Cité 25 Juillet, Sidi Hassine Sijoumi, Tunis.

Sujet : Association artistique et culturelle.

Buts : Compter sur les arts afin de créer des espaces et des mécanismes d'expression innovants, développer des capacités de jeunes et diffuser la culture de la citoyenneté, des droits de l'homme et du coexistence pacifique.

Les membres fondateurs :

1- Présidente : Louhichi Khawla.

2- Trésorier : Zaghdoudi Malek.

3- Secrétaire Général : Kourchid Mazen.

2019T00331APSF1

Constitution d'une association

Une association appelée "INARA" a été constituée et classée comme association intellectuelle

Adresse : 41 avenue Hedi El Saidi, Omran, Tunisie

Objectifs : contribuer à la consécration des principes de citoyenneté et du rejet de tous les types d'extrémisme, promouvoir la raison et le libre arbitre, l'acceptation de la différence, la consolidation de la pensée et des comportements civils et contribuer à la réforme, à la construction et au développement des Institutions de l'état civil et à l'établissement des principes de la Constitution tunisienne et les conventions internationales.

Les membres :

Nidhal Gharsi : coordinateur général

Rabii Hkiri : secrétaire général

Ala Mami : trésorier.

2019T00332APSF1

Constitution d'une association

Nom : Reporters Sans Entraves

Type : Association à but non lucratif

Objectifs : la défense de la liberté de la presse et la protection des sources des journalistes.

Siège social : 05 Rue Dour el Hara rue Bab Souika 1006

Comité directeur :

Président : Ahmed Battini

Secrétaire général : Imed Tanfouri

Trésorière : Lamia Tanfouri.

2019T00333APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de la sauvegarde de la ville et développement durable

Siège social : Avenue de l'environnement Medjez Bab 9070

Objectifs : Contribution à la sauvegarde de la région de Medjez Bab et mise en valeur du patrimoine culturel, artistique et organiser des activités culturelles et récréatives

Président : Khaled Salah

Secrétaire générale : Dridi Zina

Trésorier : Toukabri Mouldi.

2019T00337APSF1

Création d'une filiale d'une association étrangère en Tunisie

Le nom : Alliance Solidarité

Adresse: Chez Mr Issam Ghiloufi n°03 Elguitna -El Hamma -Gabes 6020. Tunisie

Les objectifs:

- Informer et sensibiliser le grand public des deux rives de la méditerranée.

- Soutenir des programmes de Développement Durable

- Former des Formateurs dans différents domaines

- Aider les populations du Sud.

- Promouvoir, en collaboration avec les autorités concernées, la création d'un office du tourisme saharien et oasien.

Les membres :

Me Aissaoui Saiida : Chargée des affaires de la filiale

Mr Ennasri Lotfi : Chargé adjoint.

2019R00568APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Culture des générations.

Siège social : rue Carbalaa Msaken 4070

Objets : Association d'art, de culture et de littérature

Buts :

- Prendre soin et soutenir les potentiels créatifs

- Organiser des activités culturelles

- Encourager les initiatives et les productions culturelles, littéraires et artistiques

- Contribuer à la maintenance au patrimoine culturel et de la littérature.

2019S00339APSF1

Association «FARHA» d'animation et loisir Familial AFALF Kalaa Sghira

Genre : Social

But : Resserrer les liens familiaux et instaurer les principes du patriotisme et la culture du dialogue, la tolérance la modération à travers des activités de loisirs.

Adresse : Av de la République 4021 Kalaa Sghira

Enregistrement Fiscal le : 09-01-2019 N°19000002.

2019S00348APSF1

Constitution d'une association

Nom : Run In Sfax

Siège : immeuble les galeries 3, escalier 6, bureau 461

Catégorie : sportive

Objets : Promouvoir la pratique du sport pour toutes et tous.

Spécialités : course à pied et cyclisme

Président : Foued Hmida.

2019X00304APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de coopération tuniso- allemande

Adresse : rue Dar Essalam, au dessus de dar elmohandes, 3000 Sfax

Objet : Encadrement de la communication entre diplômés des écoles et des universités allemandes et sa promotion pour une meilleure coopération tuniso-allemande

Procès-verbal de constat : N°42257 par l'huissier Mohammed Chwayekh en 28 novembre 2018.

2019X00306APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Roeya de développement

Objectif : développement social, culturel, santé et environnement

Local : route de Tunis km 3.5 Merkez Bouacida 3031 Sfax.

Constat n°49892 du 15 novembre 2018.

2019X00311APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : association du festival des champions de la chevalerie de Khmir.

Siège social : Douar Sidi Said Fernana Jendouba.

Objectif : Participation dans l'organisation du festival de la chevalerie à Jendouba et la relance du patrimoine culturel.

Membres :

Président : Rbai Hezzi.

Secrétaire général : Noureddine Dabboussi.

Trésorerie : Othmen Belguith.

2019C00021APSF1

Constitution d'une Association

Dénomination : Association confluence du Kef

Siège social : 3 Rue 18 janvier 1952 le Kef 7100

Objectif : développement durable

Membres :

Président : Yassine Barbouche

Secrétaire général : Mohamed Chebbi

Trésorier : Mohamed Fadhlaoui

Vice président : Mariem Jaoued

Vice président : Mahdi Boussenna.

2019C00030APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal n°4597 en date du 14/3/2018 établi par maître Ahmed elaribi huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 15/01/2018 sous n°RR 176441005 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusée de réception en date du 23/01/2019, une association de nature publique a été constituée :

- Nom de l'association : Association Aheba el wali esalah Abdala boujlida

- Adresse : N°5 Avenue kortoba Tataouine

- Objectifs : La définition de la civilisation; culturelle de Tataouine et la définition de el wali esalah Abdala boujlida qui résidé à Tataouine

- Président : Habib Ben Salem Echarwandi

- Secrétaire général : Mosbah Ben Ali Besnoun

- Trésorier : Miloud Ben Jilani boulekriete

- Numéro de membre : 5 membres.

2019M00077APSF1

Constitution d'une Association

«Association Sanad attoufoula ghannouch»

Nom de l'association : «sanad attoufoula»

Local : rue Ibn Sina - Ghannouch - Gabès

Le but : Explorer et perfectionner les talents et la conscience culturelle et sociale de l'enfant

Statut administratif :

Président : Khalil Hajjej

Secrétaire général : Mohamed Ghoudi

Trésorier : Mohamed Habib Alaya.

2019Z00073APSF1

Constitution d'une association

Association : FATAYET RUGBY BENI HASSEN

Spécialité : RUGBY

Adresse : Librairie Ennouhoudh Rue Farhat Hached Beni Hassen 5014

Président : Sassi Sobhi

Vice Président : Abdallah Ridha

Secrétaire Général : Khalifa Ridha

Trésorier : Souid Jamil

But : Encadrement et animation des jeunes.

2019P00168APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association de martyr Ezzine Yousfi

Sujet : Association Sociale

Siège social : Bir Amama Bir El Haffey.

Objectif :

1- Soutenir les enfants et les familles des martyrs de l'armée nationale.

2- La consécration de la culture de citoyenneté chez les futures générations.

3- La commémoration annuelle du martyr de l'armée nationale Ezzine Yousfi.

Président : Houcine Yousfi

Trésorier : Mounir Msabhiya.

2019Y00021APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Khawarizmi Kebili

Type : Culturelle - Scientifique

Objectifs :

- Contribuer à l'organisation d'événements scientifiques et culturels.

- Contribuer à la promotion des activités culturelles et scientifiques.

- Mener diverses activités destinées à l'enseignant et à l'élève.

- Encadrer les jeunes et les enfants dans le domaine numérique.

- Participation à des événements numériques.

Siège social : Rue de Gabes 4200 Kebili

Bulletin de dépôt N° : RR238509513TN le 27/11/2018

La structure administrative

Président : Boujemaa Hliell

Secrétaire Générale : Sana Ben Abelhafidh

Trésorier : Aymen Mekki.

2019O00015APSF1

Constitution d'une association

La dénomination de l'association :

Association Chapitre II

- Les objectifs de l'association :

- La consolidation de la recherche scientifique et académique dans le domaine des droits et des libertés; - La diffusion de la culture des droits et des libertés, sa consolidation et son éducation.

- Le siège de l'association : Immeuble Ennarjas 10, appartement 2, Menzah 6, Ariana.

- Les membres du comité directeur :

Sana Bouzaouache : Présidente de l'association.

Sonia Kamech: Secrétaire générale.

Faten Sebei : Trésorière.

2019401020APSF1

Homologation de résolutions

P.V d'une A.G. Elective

Suivant un acte ssp du 7/9/2018 l'Assemblée Générale Elective du Stade Tunisien a abouti à :

- L'élection de la liste présidée par Mr Jalel Ben Aissa pour constituer le bureau directeur du club pour 3 ans commençant le 7/9/2018 et finissant 6/9/2021.

- La liste élue est composée des noms suivants :

1. Mr Jalel Ben Aissa : Président

2. Mr Jalel Bédoui : 1er Vice Président

3. Mr Mourad Sakli : 2ème Vice Président

4. Mr Anis Béji : Secrétaire Général et porte parole du club

5. Mr Makrem Kéfi : Trésorier Général

6. Mr Mohamed Habib Derouich : Vice Président chargé de coordination

7. Mr Mondher Abbes; Vice Président chargé de développement

8. Mr Mohsen Matri : Vice Président chargé du handball

9. Mr Anis Bettaieb : Vice Président chargé du football jeune

10. Mr Ahmed Riza : Vice Président chargé du basketball

11. Mr Lassad Mghirbi : Président de commission football sénior

12. Mr Lotfi Tellissi : Président de commission financière

13. Mr Zine Somrani : Président de commission d'organisation.

2019T00313APSF2

Changement de membre de syndic

Résid. Zahret el Medina (1) Ezzahra

En vertu de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du syndic Résidence Zahret El Medina (1) Ezzahra enregistré à Ezzahra le 10 septembre 2018 sous le n°M035616 du décret de la municipalité d'Ezzahra n° 2561 du 30 août 2018 l'article 2 stipule que la nouvelle composition des membres de syndic sont :

Monsieur Zribi Wissam Ben Med : Président

Monsieur Kallel Ahmed Ben Med : Secrétaire Général

Monsieur Haddad Fares Ben Ferid : Trésorier

Monsieur Ksouri Mourad Ben Bechir : Membre.

2019R00581APSF2

Syndicat Immeubles F4, F5, F6 et F7

En vertu du procès-verbal de l'assemblée Syndicale des Immeubles F4, F5, F6 et F7 en date du 10 Mai 2018, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 12 décembre 2018 sous le numéro 28804478, quittance n° M102976, il a été décidé le changement de comité :

- Mr Ali Toumi : Président.

- Mr Nizar Hammi : Trésorier.

- Mr Hedi Glila : Adjoint du Président et Conseiller Juridique.

- Mr Mohamed Chedly Krichene : Secrétaire général.

- Mr Hamza : Membre.

2019X00299APSF2

Election des membres du bureau syndicat de copropriétaires de la Résidence AL-IZ

Adresse : Rue Béchir Salem Belkhiria – Cité El Ghazela – Ariana

MF : 1511217R

Conformément aux procès-verbaux des trois réunions suivantes des assemblées générales ordinaires du syndicat des copropriétaires de la résidence AL-IZ :

- PV daté le 9 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances de Raoued le 16 janvier 2019 sous le n° 19700171, quittance n° 5763.

- PV daté le 7 janvier 2019 et enregistré à la recette des finances de Raoued le 16 janvier 2019 sous le n° 19700172, quittance n° 5765.

- PV daté le 25 novembre 2018 et enregistré à la recette des finances d'Ariana le 25 janvier 2019 sous le n° 19800543, quittance n° 9266.

Il a été convenu de nommer les membres du bureau syndical des copropriétaires de la résidence AL-IZ sise à la rue Béchir Salem Belkhiria - Cité El Ghazela - Ariana et ils ont été élus : Mr Hadj Taieb Walid : Président - Mr Kchaou Yessin : Trésorier - Mr Haj Amara Abdessalem : Membre - Mr Dabbabi Tarek : Membre - Mr Mechergui Walid : Membre.

Et on a obtenu l'arrêté d'approbation des autorités compétentes le 6 février 2019.

2019401037APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tel : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : Société Financière de Recouvrement des Créances, SA, RC n°B120262001, son domicile élu au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : Abd Jlil Ben Kalifa Fk Hasen CIN; 00030074 du 16/01/1997, demeurant à Chabba Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban, Tunis.

L'immeuble saisi : le titre foncier num : 6086 Mahdia dénommé "Salwa 1" d'une superficie de 460 m². Il s'agit d'un lot de terrain bâti.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : 531 527 d.000.

Date et l'eu de la vente : La vente aura lieu le lundi 18/3/2019 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Mahdia.

2019T00341VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tel : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : Société Financière de Recouvrement des Créances, SA, RC n°B120262001, son domicile élu au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : Les héritiers de Abedelmajid Fdhila CIN ; 0639537, demeurants à Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban, Tunis.

L'immeuble saisi : le titre foncier num : 36128 Mahdia dénommé "CHEL MEHDIA" d'une Superficie de 1114 m². Il s'agit d une station d'essence.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : 2 971 000 d.000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 18/3/2019 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Mahdia.

2019T00342VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble enregistré au registre foncier

Après réduction de mise à prix

Cabinet Maître Kesraoui Mohamed Salah

Avocat prés la cour de cassation

16, rue d'Angleterre 2ème étage 1000 - Tunis

Tél / Fax : 216 -71 320 123

M.F : 723610/R/P/A/000

Le saisissant : L'Union Bancaire pour le Commerce et L'Industrie, représentée par son PDG demeurant en son siège social sis à Tunis 139, Avenue de la Liberté et élisant domicile pour les besoins de la présente cause chez Maître Mohamed Salah Kesraoui Avocat prés la cour de cassation 16 rue d'Angleterre Tunis.

Le saisi : Monsieur Tarek Ben Salah Abbessi demeurant à ElManar Hajeb Laâyoun Kairouan.

Désignation de l'immeuble saisi : L'immeuble sis à Zaarna-Est ElKalaa Elkobra gouvernorat de Sousse dénommé «Essouani Charquia» d'une superficie totale de (300m²) représentant un terrain bâtissable nu.

Support juridique :

1- Inscription d'une sûreté réelle dans les limites de 40 mille dinars inscrite à la conservation foncière de Sousse le 23/4/2014 volume 12 n°444.

2- Insciption d'une sûreté réelle dans les limites de 30 mille dinars inscrite à la conservation foncière de Sousse le 4/9/2014 volume 29 n°199.

Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Hafedh Sidhom le 5/9/2018 sous le n°23793 et inscrite à la conservation foncière le 30/10/2018 (Volume 05 n°5033).

Charges :

1- Inscription d'une sûreté réelle dans les limites de 40 mille dinars inscrite à la conservation foncière de Sousse le 23/4/2014 volume 12 n°444.

2- Inscription d'une sûreté réelle dans les limites de 30 mille dinars inscrite à la conservation foncière de Sousse le 4/9/2014 volume 29 n°199.

Sommation valant saisie immobilière faite par Maître Hafedh Sidhom le 5/9/2018 sous le n°23793 et inscrite à la conservation foncière le 30/10/2018 (Volume 05 n°5033).

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble saisi est fixée à vingt et un mille six cent Dinars (21.600.000) outre les frais légaux qui seront annoncés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'enchère : Le mardi 26 Mars 2019 devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sousse2 à partir de 9h.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes.

Observations : Toute personne désireuse de participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du Sousse pour participer à l'adjudication.

2019R00585VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Moussa Sadok Farhat

Avocat Avenue Hédi Chaker Tataouine 3200

Tel : 75 861.844

Fax : 75.850.072

Partie poursuivante : Miled Daou n° de passeport LCH118LH demeurant à ZINTEN LIBYA.

Partie poursuivie : Habib Azni C.I.N n°03474138 demeurant à Médenine.

Date et lieu de vente : tribunal de 1ère instance Médenine Chambre des saisis -arrêts le 25-3-2019 à 9 h du matin.

Mise à prix : Cent trente sept mille huit cents quarante cinq dinars 900 millimes (137.845.900).

Immeuble saisi : Habitation sur une parcelle sis à 18 rue Nahta Médenine se limitant au nord Amor Ben Ibrahim au Sud voie publique à l'est Taieb Abdessalem, à l'Ouest Saad Azni, superficie totale 357m² alimenté par l'électricité et l'eau.

Visite de l'immeuble : de 9 h du matin à 17;30 chaque jour ouvrable de la semaine et pour de amples renseignements lecture du cahier des charges au greffe du dit tribunal bureau de l'Avocat poursuivant Moussa Sadok Farhat 20 Rue Hedi Chaker Tataouine.

2019R00588VEPA1

Vente aux enchères

(Apres réduction du prix introductif de 40%)

Me. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72 214 173 / 94 553 525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce élevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° 176041996B, son siège social sis à AV MOHAMED V – Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : 1- Monsieur Imed Ben Mohamed Ben Ramadhan Matoug, commerçant, titulaire de la CIN n° 01825135, domiciliée à la Rue Mohamed Ali - Béni Khiyar - Nabeul (en sa qualité de débiteur principal hypothécaire).

2- Madame Hanâ Bente Mohamed Ben Hamda Haffar, titulaire de la CIN n° 015117036, domicilié à la Rue Mohamed Ali - Béni Khiyar - Nabeul (en sa qualité de caution numéraire détenteur).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie : Le bien immobilier objet devant est un terrain à vocation de construction, ouvrant sur l'Ouest, d'une superficie de 234 m², sise à la Rue Mohamed Ali - Béni Khiyar, sous la forme de parts extraites du bien immobilier dénommé "SAADA", objet du titre foncier n° 527550 Nabeul, sur lesquels est bâtie un immeuble composé d'une cave à utiliser comme garage d'une voiture, dont la superficie couverte est de 24 m², d'un rez-de-chaussée composé d'une véranda, deux salons, 3 chambres à coucher, une cuisine avec un Majel (réservoir d'eau), d'une salle de bain et d'une salle d'eau, dont la superficie couverte après la mensuration est de 200 m², son parterre est couvert de carreaux de Gré, ses portes sont en bois et ses fenêtres sont en menuiserie d'aluminium, les plafonds du salon et du couloir sont décorés en plâtre, tandis que les chambres et le reste des composantes de cet étage sont décorés par un ruban de plâtre au niveau des plafonds. Sur cet étage il y a un premier étage dont la superficie couverte est de 80 m², composé de deux chambres, un salon, une cuisine et une salle de bain en bon état, au-dessus duquel, se trouve une buanderie dont la superficie couverte est de 150 m².

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre : Le prix est de deux cent vingt mille six cent quinze dinars et 950 millimes (220 615 dt 950), ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le Lundi correspondant au vingt cinq Mars deux mille dix-neuf (25/3/2019) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Nabeul à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie : Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Nabeul ou l'avocat chargé de la poursuite .Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019R00598VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : La Stusid Bank en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis Rue Hédi Karai Tunis.

Partie saisie : Inji Bent Frej Ben Amor, demeurant à Rue Sidi Massoud Jemmel, titulaire de CIN N° 06808215.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, 371670 X.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité des parts indivises revenant à la partie saisie du titre foncier n° 76902 Sousse et qui sont de l'ordre de 382 parts sur lesquels est construit un édifice de trois niveaux rue Elmesk à Zaoiet Sousse.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 400 900 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 14/3/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Condition de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 h à 17 h.

2019S00352VEPA1

Vente aux enchères publiques

(1ère audience)

Poursuivant : Etablissements Masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN 01162754 ; demeurant route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage appartement n°6 Sfax. I.F 441631EAP000

Parties saisies : Mehdi Habka; demeurant route Mahdia km19 Aguerba Amra Sfax CIN 03925271

Immeubles saisis : la totalité du moitié à l'indivis de l'immeuble sis à Aguerba Bou Derbela Amra Sfax composé d'un local 163 m² constitué de 3 pièces, salon, cuisine, SB W et véranda non carrelée et un terrain de 900 m² délimité au sud Mabrouk Touhami, au nord Miled Ben Farhat à l'Ouest passage et à l'est Bechir Farhat.

Mise à prix : trente six mille cent treize dinars (36113.000 D)

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi vingt cinq Mars deux mille dix neuf (25/3/2019) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5291 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2019X00309VEPA1

Vente aux enchères publiques

(1ère audience)

Poursuivant : Etablissements Masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN 01162754 ; demeurant route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage appartement n°6 Sfax.

Parties saisies : Maher Ben Farhat ; demeurant Aguerba Bou Derbela Amra Sfax CIN 05315998

Immeubles saisies : la totalité du moitié à l'indivis de l'immeuble sis à Aguerba Bou Derbela Amra Sfax délimité au sud passage, au nord Agrbi Ajnaf à l'ouest rue et à l'est Salhi Agrbi composé d'un terrain de 567 m² et un local 124 m² constitué de 2 pièces, salon; cuisine; véranda non carrelé équipé d'eau et d'électricité.

Mise à prix : Neuf mille dinars (9000.000 D)

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le Lundi vingt cinq Mars deux milles dix neuf (25/3/2019) à partir de 9 heure dans le cadre d'affaire 5290 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2019X00310VEPA1

Adjudication suite à la réduction du prix de 40 %

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir au palais de justice de Monastir, le Mercredi 27/3/2019, à partir de 9 h du matin.

La partie poursuivante : Jalel Hthili, travailleur, résidant en ITALY ayant choisi son domicile à étude maître Ali Abbes sis imm baraka 2 avenue de la République Monastir.

La partie poursuivie : Lasmar Attia, travailleur, résidant rue Mongi Slim Zaremedine.

L'Avocat poursuivant : Maître Ali Abbes avocat à la cour de cassation demeurant à Imm Baraka 2 avenue de la république Monastir.

Immeuble à vendre : La totalité du bien Bâti, d'une superficie de 502 mètres carrés sis rue Mongi Slim Zaremedine constitué de garage, cuisine 2 chambres réception, cage escalier vers le toit ainsi qu'une partie en voie de construction sur la partie Est composé de 5 chambres, toilettes, espace couvert.

La date de l'adjudication : La vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir au palais de justice de Monastir, le Mercredi 27/3/2019, à partir de 9 h du matin.

La mise à prix : est fixé à 108.030,000 dinars après réduction du prix de 40%.

La visite des lieux : aura lieu chaque jour entre 09 h et 17h.

2019P00169VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Adel Ansi

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

Matricule fiscal : 0852940 B/P

Tél : 76 201 003

- La créancière poursuivante : La Société Tunisienne de recouvrement des créances, en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B196131999, ayant son siége social à l'avenue Habib Bourguiba n° 52, Tunis.

- Le débiteur poursuivi : Abdelmoula Ben Hmida Djebali, sa profession ouvrier dans un magasin, demeurant à Assela Gafsa, (CIN n° 03119652 du 11/9/1997).

- L'avocat poursuivant : Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

- L'immeuble saisi à vendre : Il s'agit d'un terrain nu destiné à la construction sis à Zarrouk Gafsa, objet du titre foncier n° 3946 Gafsa, d'une superficie totale de 426 m².

- Les charges grevant l'immeuble saisi :

1. Hypothèque au profit de la STB au montant de 20.300.

2. Commandement inscrit au profit de La Société Tunisienne de recouvrement des créances.

- Mise à prix : Apres réduction du prix initial au taux de 40% , le nouveau prix initial de l'immeuble saisi est devenu à la somme de trente six milles sept cents trente cinq dinars (36.735.000) en y ajoutant les honoraires et les frais judiciaires.

- Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu le lundi quatre mars deux milles dix - neuf (4/3/2019) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées au salle d'audience ordinaire du tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B : L'immeuble saisi peut être visité et constaté tout les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par un caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

2019I00024VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis

M.F : 510047 E/A/P/000

Tel : 71.282.575

Fax : 71.282.315

Poursuivant : Banque de l'Habitat - S.A- R.C 13881 1996B Tunis - représentée par son Président Directeur Général dont son siège social au 18 Avenue Mohamed V Tunis.

Partie saisie : Mohamed Ibn Omar Mejdi - Gérant d'une société -Titulaire de CIN n°08362559 - Demeurant : Appartement n°32 B 3ème étage Immeuble Nour 1 Résidence Nour Sidi Daoud La Marsa Tunis au bord de l'autoroute n°9 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble saisi : il s'agit d'un appartement objet du TF 168298 Tunis dénommé «NOUR97». Il est situé au troisième étage, n°B32 de l'immeuble Nour 1 Résidence Nour Sidi Daoud La Marsa Tunis, d'une superficie de 132 m² et une superficie totale de 197 m² en incluant les parties communes de l'immeuble et du parking.

L'appartement se compose de 3 chambres, d'un salon, d'une cuisine, d'un séchoir, d'une salle de bain, d'une salle d'eau et d'un balcon. Il est de catégorie "Haut standing". Les mûrs extérieurs et les cloisons intérieures sont construits de briques et le toit en dalles. Le parterre est en marbre, les portes sont en bois et les fenêtres en aluminium; et les sanitaires (tels les robinets et les lavabos) sont de bonne qualité. Les murs de la cuisine et de la salle de bain sont revêtus de céramique de bonne qualité. L'appartement est équipé de chauffage central et connecté à tous les réseaux publics. Il a le droit exclusif à la place n°44 au parking.

Mise à prix : Deux cent quatre-vingt trois mille six cent quatre-vingt Dinars (283.680.000 dinars) après la déduction de la proportion légale de 40 %.

Date et lieu de la vente : Mardi le 19 Mars 2019 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2019401034VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Baraka Bank Tunisie (Ancien Best Bank), créancier par son représentant légal,

MF : 003 10 41/F/A/M sis au 88 avenue Hedi chaker Tunis.

La partie saisie : les débiteurs sont - 1/ Jihene Ben Mohamed Habib Dhaouadi sis au Zoukak el zouz Korniche Bizerte 2/ Borhane Ben Mohamed Habib Dhaouadi sis à la route du port Zarzouna Bizerte 3/ Mohamed Amine Ben Mohamed Habib Dhaouadi sis à l'avenue de l'environnement Zarzouna Bizerte 4/ Yassine Ben Mohamed Habib Dhaouadi sis à la route Benigrou Zarzouna Bizerte 5 Samia Ben Mohamed Manoubi Driss sise à la route Tunis Zarzouna Bizerte.

Avocat poursuivant : Mondher Ben Romdhane 30 Rue d'Irak Tunis MF n°000/P/A/82831/L.

L'immeuble saisi : Les débiteurs propriétaires de 1199/1375 parts objet du titre foncier 12718 Bizerte grevée d'une hypothèque du 2/12/2015 dépôt Bizerte volume : 01 n°2852 sis à Zarzouna Bizerte ayant pour origine un contrat de prêt enregistré le 1/12/2015 à la recette de Bizerte quittance n°15606243 :

Le local est constitué de 2 bâtiments sis à l'entrée de Bizerte prés du port du côté de Zarzouna et au bord de la route national 8 avec 2 bâtiments

- 1er bâtiment couvre 527 m² avec 5 étages donc un rez-de-chaussée avec 3 locaux commerciaux : banque local de produit alimentaires et local fermé et 3 étages à usage bureau et 4ème étage en cours de construction

- 2ème bâtiment : étage avec rez-de-chaussée composé de 4 locaux commerciaux et 1er étage en cours de construction.

Mise à prix : (1.741.340,073 DT)

Date et lieu de la vente : le 19/3/2019 à 9H du matin au tribunal de 1ère instance de Bizerte.

La consultation du cahier de charge se fait au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat.

Visite des lieux tous les jours el tout enchérisseur intéressé doit consigner le tiers du prix avant l'audience.

Autorisation du gouverneur est requise pour les étrangers.

2019401042VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Avocat près la cour de cassation

6 Rue d'Iraq 1002 Tunis

Tél : 71.797.400

Créancier poursuivant : AMEN BANK SA représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis (créancier hypothécaire), élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 MF : 424901K/A/P Avocat poursuivant.

Débiteur saisi : Société Hôtelière «NARRA WAS» SARL, RC N°D142501998, dont le siège social est à Hammamet zone touristique 8050. En qualité de débitrice principale hypothéquante.

Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité du terrain à vocation agricole est forestière situé à Hmmarn Jedidi délégation de Hammamet Nabeul d'une superficie totale de 271 H 80 A 60, 72 C répartie sur trois titres foncier: 138 H 62 A 34,25 C dans sur le titre foncier n°554144 Nabeul, 23H 23A 26,722 C faisant partie du titre foncier n°7113 Zaghouan et la totalité du titre foncier

n°530802 Nabeul dénommé "SABAH JEDIDI" d'une superficie de 109 H 80 A 95 C composé d'olives et d'arbustes.

La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 4.889.980,746 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le lundi 25 Mars 2019 (25/3/2019) à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix.

2019401045VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

Sur décision de Monsieur Khzami Ayaman, juge rapporteur près du tribunal de première instance de Grombalia.

En date du 18/1/2019, la distribution de la somme de cinq cent trente cinq mille et six cent cinquante Dinars (535 650 dt 000) a été ouverte.

Consignée à la Caisse des dépôts et consignations à la trésorerie générale de la Tunisie, selon la quittance n° R001148 en date du 16/02/2017,

Suite à la requête de distribution déposée par Me. Jamel Naggazi au nom de l'Amen Bank, en la personne de son représentant légal.

Consignée au greffe du tribunal sous le n° 88, avec tous les moyens y compris l'attestation de dépôt n° 16649, datée du 3/7/2017, un état des inscriptions relatives aux dettes, délivré par la direction de la propriété foncière, en date du 9/5/2015 et ce qui prouve l'inscription de cession au registre foncier, tout créancier qui entend participer à la distribution de la somme précitée consignée, doit durant les 30 jours de la publication des présentes au journal officiel, produire ses titres de créance, au greffe de ce tribunal, par l'intermédiaire d'un avocat, à peine de forclusion.

Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude du quel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2019R00605VEPA2

Dissolution et liquidation

COOPERATIVE DES SERVICES AGRICOLES 'EL INTILAKA'

Ksour Essaf

MF : 0029002C

CNSS : 108 898-64

En vertu du dossier de liquidation n 30 et de permission n 483 du tribunal de 1ère instance de Mahdia en date du 9/11/2018, il a été décidé la dissolution et la liquidation de la société et la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen en qualité de Liquidateur sous contrôle du juge commissaire.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 20 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à Rue Ibn Arafa - Jemmel Imm Essalem.

Tél : 73484500

2019S00341VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Sté AUTO HB - SARL

N° 316 Av Habib Bourguiba Mahdia 5100

IU : 1029738 W

N° CNSS : 164919-19

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia en date du 27/7/2017, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de la société et faire les procédures nécessaires selon l'article 442 du code de commerce sous contrôle du juge commissaire.

Interdire la société pendant la période de contrôle le règlement des dettes antérieures de cette résolution ni la cession des actifs immobilisés ou l'hypothèque, uniquement après autorisation du président du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce à l'adresse suivante Rue Ibn Arafa Jemmel 5020 Imm Essalem, Tel : 73 484 500.

2019S00342VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Sté TUNISIENNE DES ALIMENTS COMPOSES - SARL

Rue Tahar Sfar Mahdia

IU : 0010895 G

CNSS n° : 63290-46

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia en date du 22/11/2017, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de la société et faire les procédures nécessaires selon l'article 442 du code de commerce sous-contrôle du juge commissaire.

Interdire la société pendant la période de contrôle le règlement des dettes antérieures de cette résolution ni la cession des actifs immobilisés ou l'hypothèque, uniquement après autorisation du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce à l'adresse suivante Rue Ibn Arafa Jemmel 5020 Imm Essalem, Tel : 73484500.

2019S00343VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Sté MAHDIA DE REGLEMENT ET ELECTRICITE - SARL

N°284 Av Habib Bourguiba Mahdia 5100

IU : 34455 N

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia en date du 9/01/2018, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de la société et faire les procédures nécessaires selon l'article 442 du code de commère sous contrôle du juge commissaire.

Interdire la société pendant la période de contrôle le règlement des dettes antérieures de cette résolution ni la cession des actifs immobilisés ou l'hypothèque, uniquement après autorisation du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce à l'adresse suivante Rue Ibn Arafa Jemmel 5020 Imm Essalem, Tel : 73 484 500.

2019S00344VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu d'une ordonnance sur requête n°84456 en date du 5/01/2019 émanant du vice-président du TPI de Kairouan M. Noureddine Zaghdoudi est désigné comme liquidateur de la succession du feu Mohamed Ben Ahmed Ben Ali Elmejbri en vue de la définir d'assurer sa gestion et son partage selon la loi.

Siège de la liquidation bureau M. Noureddine Zaghdoudi, rue Victor Hugo immeuble Mariem 6ème étage bureau n°601, Sousse. Tél/Fax : 73202770.

2019S00347VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société D'ETUDES ET DU PROMOTION TOURISME

«FLAMINGO BEACH»

MF : 0778765K

En vertu de la décision numéro 876 rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 31/1/2019, il a été décidé le déclenchement des procédures des règlements judiciaires au profit de la société d'études et de promotion du tourisme «FLAMINGO BEACH» registre de commerce n° B162472001, la nomination du Madame Nadia Ghanmi en tant que juge commissaire et Monsieur Mokhless Ben Youssef administrateur judiciaire.

Les créanciers de la dite société d'études et de promotion du tourisme «FLAMINGO BEACH» sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date d'apparition de la présente annonce sur le Journal Officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef 55 Avenue Kheireddine Pacha App A2 – Monplaisir – Tunis.

2019401017VEPA2

Nomination d'administrateur judiciaire

Société Smalt Investissement SA

M.F : 601564/C/A/M/000

R.C : B169671992

En vertu de la décision numéro 884 rendue par le vice-président du tribunal de première instance de Tunis le 6/2/2019, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société Smalt Investissement pour une période de neuf mois avec la Nomination de Madame Noura Dallai Juge Commissaire et de Maître Aifa Badreddine Administrateur Judiciaire pour étudier le plan de sauvetage soumis par la société demandeuse et exprimer son opinion sur celui-ci et le modifier si nécessaire, aussi le control de la gestion, soumettre dans deux mois un rapport préliminaire sur la situation économique, financière et sociale de l'entreprise et un rapport d'inventaire de ses biens et leur évaluation et un rapport final au plus tard quatre mois à compter de la date de la publication de cette résolution.

Ceci dit les éventuels créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains d'administrateur judiciaire et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au Rue 8300 Immeuble L'user 2 Etage. 3 - Bureau - B3.5, Mont-plaisir- Tunis.

2019401039VEPA2

Nomination de mandataire de justice

En vertu de la décision du président tribunal de première instance de Grombalia numéro 47915 datée du 15/1/2019, il a été décidé la nomination de maître Aifa Badreddine Mandaraire de justice pour administrer le bien en commun objet du titre foncier numéro 560735 dénommé Bouaargoub XIV, sous la tutelle de son excellence la juge Madame Hind Khaled.

Ceci dit les créanciers présumés .sont invités à déposer leurs oppositions entre les mains du mandataire de justice sus-indiqué et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au rue 8300 l'immeuble L'uxor 2 troisième étage Mont-plaisir - Tunis.

2019401040VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation AGO

FUTS METALLIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUE S.A. «METALPLAST»

Au capital de 811.080 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 000 630 B/AM/000

Messieurs les actionnaires de la S.A. METALPLAST sont convoqués en assemblée générale ordinaire : mardi 26 mars 2019 à 10 heures, au 33 avenue Alain Savary -1002 Tunis Belvédère aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés de l'exercice 2017

2) Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et approbation des états financiers consolidés 2017

3) Présentation du rapport mis à jour, sur les suites des mesures de révocation du directeur général du groupe, et confirmation des décisions prises par le conseil d'administration en la matière.

4) Pouvoirs donnés au porteur du PV de l'AGO.

2019R00582SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 13/03/2019

Société POLYCLINIQUE HAMMAMET

S.A. au capital de : 3.920.000 DT

Siège social : Avenue des Nations-Unis - 8050 Hammamet

RC : B148032000

MF : 385231Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 13 Mars 2019 à 14 heures à l'hôtel SINDBAD Hammamet «Avenue des Nations-Unis - 8050 Hammamet» pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1) Examen de l'étude de rentabilité prévisionnelle présentée par le conseil d'administration.

2) Examen du passif de la société au 31/12/2018 et du plan d'apurement.

3) Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration sur le plan de sauvetage de la société, la réduction du capital et l'augmentation concomitante du capital en vue de l'absorption d'une partie des pertes.

4) Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'opération de réduction du capital.

5) Augmentation du capital en numéraire.

6) Pouvoirs au conseil d'administration sur l'augmentation du capital.

2019R00589SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV OPPORTUNITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des Organismes de Placement Collectif

Telle qu'il a été promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances N° 361 du 12/03/2001

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

MF : 723761G/M/N/000

RC : B134432001

Les actionnaires de SICAV OPPOR TUNITY - Société d'Investissement à Capital Variable - sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mardi 16 avril 2019 à 17 heures trente minutes, au siège social de BIAT ASSET MANAGEMENT, sis à l'Immeuble Youssef Towers, Bloc A, 2ème étage, Rue du Dinar-Les Jardins du Lac II 1053- Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2018.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice clos le 31.12.2018.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

4) Approbation des conventions règlementées.

5) Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018.

6) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2018.

7) Fixation du montant des jetons de présence.

8) Renouvellement / Nomination d'administrateurs.

9) Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019R00590SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des Organismes de Placement Collectif

Telle qu'il a été promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances n° 139 du 25/01/1994

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

MF : 492665X/M/N/000

RC : B151031997

Les actionnaires de SICAV PROSPERITY - Société d'Investissement à Capital Variable - sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mardi 16 avril 2019 à 17 heures au siège social de BIAT ASSET MANAGEMENT, sis à l'Immeuble Youssef Towers, Bloc A, 2ème étage, Rue du Dinar-Les Jardins du Lac II 1053 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2018.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice clos le 31.12.2018.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

4) Approbation des conventions règlementées.

5) Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018.

6) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2018.

7) Fixation du montant des jetons de présence.

8) Renouvellement / Nomination d'administrateurs.

9) Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019R00593SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des Organismes de Placement Collectif

Telle qu'il a été promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du CMF N° 12-2005 du 18/5/2005

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis

MF : 970061L/M/N/000

RC : B2442062006

Les actionnaires de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - Société d'Investissement à Capital Variable - sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mardi 16 avril 2019 à 16 heures au siège social de BIAT ASSET MANAGEMENT, sis à l'Immeuble Youssef Towers, Bloc A, 2ème étage, Rue du Dinar-Les Jardins du Lac II 1053 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice clos le 31.12.2018.

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

4. Approbation des conventions règlementées.

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018.

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2018.

7. Fixation du montant des jetons de présence.

8. Renouvellement / Nomination d'administrateurs.

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019R00594SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des Organismes de Placement Collectif

Telle qu'il a été promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances n° 1934 du 29/10/1996

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

MF : 587453J/M/N/000

RC : B17841997

Les actionnaires de SICAV TRESOR - Société d'Investissement à Capital Variable -sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mardi 16 avril 2019 à 15 heures au siège social de BIAT ASSET MANAGEMENT, sis à l'Immeuble Youssef Towers, Bloc A, 2éme étage, Rue du Dinar-Les Jardins du Lac II 1053- Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

4- Approbation des conventions règlementées.

5- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018.

6- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2018.

7. Fixation du montant des jetons de présence.

8. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019R00596SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de : 176.000.000 Dinars

Siège social : 5 Rue de Syrie – Tunis

RCS : B142431996

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 6 Mars 2019 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Rue du Lac Turkana - 1053 Les Berges du Lac - Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital de la Banque et à la modification des articles 4, 5, 7, 25 et 27 des statuts de la Banque.

2- Augmentation du capital social de la Banque en numéraire et par incorporation de réserves.

3- Fixation de la date à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes.

4- Modification de l'article 7 des statuts sous condition suspensive.

5- Changement d'adresse du siège social de la Banque.

6- Modification des articles 4, 5, 25 et 27 des statuts.

7- Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'augmentation du capital et la modification des statuts.

8- Délégation de pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

Tous les actionnaires sont admis à l'Assemblée sur justification de leur identité.

Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation de pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

Les documents destinés à cette assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction des Affaires Juridiques) et ce durant le délai légal.

2019R00612SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

«OOREDOO TUNISIE»

Société Anonyme

Capital social de : 359.172.000 D

Siège social : Les Jardins du Lac - 1053 Les Berges du Lac

Matricule fiscal : 789012H

Messieurs les actionnaires de la Société «Ooredoo Tunisie» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 13 mars 2019 à 15 heures, au siège social de la société sis aux Jardins du Lac - 1053 Les Berges du Lac.

Cette assemblée générale ordinaire aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité de la société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

- Examen et approbation des états financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018, et affectation des résultats pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

- Lecture des rapports général et spécial des Co-commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux Administrateurs.

- Fixation des jetons de présence.

- Divers.

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019401036SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Al Kabidha Al Arabia Litaamir

Société anonyme

S.A au capital de : 8.277.300 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - International City Center

(Tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre de commerce : B2434162007

Matricule Fiscal : 1004335 XPM 000

La Société Internationale City Center représentée par son Directeur Général en sa qualité d'actionnaire détenant la majorité du capital social de la société Al Kabidha Al Arabia Litaamir et en application des dispositions de l'article 277 paragraphe 4 du Code des Sociétés Commerciales convoque l'assemblée générale des actionnaires de la Société Al Kabidha Al Arabia Litaamir à se tenir vendredi 15 Mars 2019 à 8h30 du matin au siège de la Société sis au Centre Urbain Nord International City Center (Tour des bureaux), 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point unique : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

2019401044SANB3

Société LA GENERALE DE VENTE «GEVE»

Société anonyme au capital de : 4.000.000 Dinars

Siège social : C/O STB Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Matricule fiscal : 1015712M

R.C.S : B0154702007

Les actionnaires de la société La Générale de Vente sont invités à assister à la réunion de l'assemblé générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 7 Mars 2019 à 10 H 00 au siège de la STB sis à Rue Hédi Nouira 1001 - Tunis - à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et présentation des états financiers du dit exercice.

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018.

- Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation s'il y a lieu des conventions et opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et 415 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2018.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Désignation d'un commissaire aux comptes.

- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence au titre de l'exercice 2019.

- Délégation de pouvoirs.

Et à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à 11 H 00 le même jour et au même lieu à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

1- Application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités légales.

Les documents relatifs à ces réunions seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019401046SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

La société de recherche immobilière Magic House pour la perte du titre de propriété numéro 40361/03 numéro ID 139939 Sousse Nom de la propriété Hakim Baham Sousse appartement.

Quiconque s'y oppose peut présenter une déclaration dans un délai de vingt jours.

2019S00349DIVD2

Avis

Les héritiers de Khadija Bent Mohamed Ben Mohamed Bajar qui sont Hamida et Nafisa les filles de Mohamed Bajar et Imen Ines Nahed Mohamed les fils de Moncef Mhiri et Samira, Sihem, Amen, Najet, Hedia les filles de Ahmed Mhiri Avisent qu'ils ont perdu le titre de propriété de Khadiia Bajar d'un dépôt de 100 m² de superficie construit sur un terrain de 150 m² de superficie sis à la route de Tunis km 9 Sfax, ils veulent en extraire un deuxième original des dossiers des notaires.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Mohamed Ben Mohamed Abid à Sfax rue des notaires impasse n° 12 dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2019X00301DIVD2

Avis

Monsieur Nouemen Souissi porte à la connaissance du public la perte de son titre d'un lot de terrain qui est d'une superficie de 445 m² sis à la route l'Ain km 11 Sfax. Par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du notaire Ben Amira Ezzeddinne à la Médina arabe n°7 rue des notaires sfax. Toute opposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au journal officiel de la république tunisienne est considérée comme nulle et non avenue.

2019X00307DIVD2

Avis

Mr Mnif Mohamed annonce que son titre de propriété d'une parcelle de

terrain ayant comme surface 10285M2 située à la route d'Al ain km 17 Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situer 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2019X00308DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Noureddine Ben Mustapha Romdhani, sa carte d'identité nationale n° 02079858, domicilié à Kairouan annonce qu'il a perdu son titre de propriété numéro 61995/11 concernant le titre foncier n° 61520 Kairouan nommé «Fattouma» par certificat de perte extraite du centre de la police El Mansourah Kairouan sous le numéro 101.

2019H00049DIVD2

Rectificatifs

Rectificatifs

SOCIETE NEW VISION OF CONSTRUCTION « N.V.C »

Suite à l'annonce n° 2019B00161SRLB1 parue au JORT n° 16 du 5/2/2019 page 754 en français :

Au lieu de : « ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 28/0112019 sous le numéro D08592019 »

Lire : « ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 28/01/2019 sous le numéro D08592019 ».

Et le reste demeure sans changement.

Rectificatif

Suite à l'annonce n° 2019400898SANB2 parue au JORT n° 20 du 14/2/2019 page n° 984 :

Lire : ... dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°20195014 le 31 janvier 2019...

Au lieu : ... dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°201950141e 31 janvier 2019...

Et le reste demeure sans changement.

Rectificatif

Annonce n° 2019J00026APSF1 parue au JORT n° 15 du 2/2/2019 page n° 730 :

Lire :

Nom de l'association : association du Festival des fromages de Béja et la promotion du patrimoine.

Au lieu de :

Nom de l'association : association du festival des fromagesde Béja et la promation du patrimoine.

Et le reste demeure sans changement.

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF				
AC1	**PORTEFEUILLE TITRES**	**AC1**	**531,680.899**	**563,521.581**
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		463,222.051	376,674.047
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		31,191.414	185,110.954
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		37,267.434	1,736.580
AC2	**PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES**	**AC2**	**238,055.923**	**146,528.699**
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		234,592.365	146,274.771
AC2-B	DISPONIBILITES		3,463.558	253.928
AC3	**CREANCES D'EXPLOITATION**	**AC3**	**15,379.997**	**17,532.787**
AC3-A	CREANCES D'EXPLOITATION		15,379.997	17,532.787
TOTAL ACTIF			**785,116.819**	**727,583.067**
PASSIF				
PA1	**OPERATEURS CREDITEURS**	**PA1**	**1,364.562**	**620.282**
PA2	**AUTRES CREDITEURS DIVERS**	**PA2**	**22,299.858**	**11,949.914**
TOTAL PASSIF		**PA**	**23,664.420**	**12,570.196**
ACTIF NET			**761,452.399**	**715,012.871**
CP1	**CAPITAL**	**CP1**	**771,264.034**	**708,986.410**
CP2	**SOMMES CAPITALISABLES**	**CP2**	**-9,811.635**	**6,026.461**
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-10,135.653	5,772.307
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		324.018	254.154
ACTIF NET			**761,452.399**	**715,012.871**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			**785,116.819**	**727,583.067**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

	ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
PR1	**REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**	**PR1**	**19,465.012**	**20,668.915**
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		16,466.485	10,703.630
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		2,998.527	9,965.285
PR2	**REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**	**PR2**	**6,190.768**	**6,500.086**
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		6,190.768	6,500.086
REVENUS DES PLACEMENTS			**25,655.780**	**27,169.001**
CH1	**CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**	**CH1**	**-16,920.020**	**-7,527.203**
REVENU NET DES PLACEMENTS			**8,735.760**	**19,641.798**
CH2	**AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**	**CH2**	**-18,871.413**	**-13,869.491**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-10,135.653**	**5,772.307**
PR4	**REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**		**324.018**	**254.154**
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			**-9,811.635**	**6,026.461**
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-324.018	-254.154
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-10,656.006	19,553.536
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		49,014.281	21,908.777
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-2,781.733	-2,068.963
RESULTAT NET DE LA PERIODE			**25,440.889**	**45,165.657**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

	DESIGNATION	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
AN1	**VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION**	**25,440.889**	**45,165.657**
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	-10,135.653	5,772.307
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-10,656.006	19,552.536
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	49,014.281	21,908.777
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-2,781.733	-2,068.963
AN2	**DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**	**0.000**	**0.000**
AN3	**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**	**20,998.639**	**-50,767.936**
	SOUSCRIPTIONS	**1,148,973.699**	**1,164,380.733**
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	936,000.000	1,046,000.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	193,821.534	95,602.224
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (S)	24,314.205	16,896.698
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	-5,162.041	5,881.811
	RACHATS	**-1,127,975.060**	**-1,215,148.669**
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-915,400.000	-1,091,200.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-194,282.035	-100,694.170
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (R)	-23,779.084	-17,626.842
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (R)	5,486.059	-5,627.657
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**46,439.528**	**-5,602.279**
AN4	**ACTIF NET**		
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	715,012.871	720,615.150
AN4-B	FIN DE PERIODE	761,452.399	715,012.871
AN5	**NOMBRE D'ACTIONS**		
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	6,135	6,587
AN5-B	FIN DE PERIODE	6,341	6,135
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE PERIODE	116.546	109.399
B-	FIN DE PERIODE	120.083	116.546
AN6	**TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE**	**3.03%**	**6.53%**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

2019R00591BCFA5

SICAV PROSPERITY
BILAN COMPARES AU 31-12-2018

	BILANS COMPARES	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF				
AC1	**PORTEFEUILLE TITRES**	**AC1**	**8,562,592.822**	**4,291,485.171**
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		2,283,917.070	1,587,254.650
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		5,722,952.545	2,424,062.281
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		555,723.207	280,168.240
AC2	**PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES**	**AC2**	**2,973,580.132**	**3,053,612.606**
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		2,973,298.127	3,053,077.056
AC2-B	DISPONIBILITES		282.005	535.550
AC3	**CREANCES D'EXPLOITATION**	**AC3**	**52,292.645**	**15,130.003**
TOTAL ACTIF			**11,588,465.599**	**7,360,227.780**
PASSIF				
PA1	**OPERATEURS CREDITEURS**	**PA1**	**14,149.768**	**2,383.427**
PA2	**AUTRES CREDITEURS DIVERS**	**PA2**	**85,071.813**	**95,022.120**
TOTAL PASSIF		**PA**	**99,221.581**	**97,405.547**
ACTIF NET			**11,489,244.018**	**7,262,822.233**
CP1	**CAPITAL**	**CP1**	**11,198,595.113**	**7,052,937.293**
CP2	**SOMMES DISTRIBUABLES**	**CP2**	**290,648.905**	**209,884.940**
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE		247,833.206	132,498.393
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE		42,815.699	77,386.547
ACTIF NET			**11,489,244.018**	**7,262,822.233**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			**11,588,465.599**	**7,360,227.780**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV PROSPERITY
ETAT DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

	ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Excercice clos au 31/12/2018	Excercice clos au 31/12/2017
PR1	**REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**	**PR1**	**243,660.134**	**110,806.694**
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		73,374.440	37,393.490
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		170,285.694	73,413.204
PR2	**REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**	**PR2**	**178,292.830**	**62,812.482**
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		39,793.970	43,424.286
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		51,480.338	4,592.580
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PALCEMENTS (DEPOT A TERME)		87,018.522	14,795.616
REVENUS DES PLACEMENTS			**421,952.964**	**173,619.176**
CH1	**CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**	**CH1**	**-144,938.256**	**-21,666.379**
REVENU NET DES PLACEMENTS			**277,014.708**	**151,952.797**
CH2	**AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**	**CH2**	**-29,181.502**	**-19,454.404**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**247,833.206**	**132,498.393**
PR4	**REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**		**42,815.699**	**77,386.547**
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE			**290,648.905**	**209,884.940**
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-42,815.699	-77,386.547
PR4-B	VARIAT.DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		53,730.742	99,550.548
PR4-C	+/- VALUE REALISEES SUR CESSION TITRES		154,544.657	44,642.112
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-7,917.877	-4,308.173
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			**448,190.728**	**272,382.880**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV PROSPERITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

	DESIGNATION	Période du Exercice Clos au 31/12/2018	Période du Exercice Clos au 31/12/2017
AN1	**VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION**	**448,190.728**	**272,382.880**
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	247,833.206	132,498.393
AN1-B	VARIAT.DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	53,730.742	99,550.548
AN1-C	+/- VALUE REALISEES SUR CESSION TITRES	154,544.657	44,642.112
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-7,917.877	-4,308.173
AN2	**DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**	**0.000**	**0.000**
AN3	**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**	**3,778,231.057**	**3,613,903.838**
	SOUSCRIPTIONS	**8,543,067.580**	**8,523,517.422**
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	6,787,300.000	7,236,000.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	1,204,432.635	904,986.869
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS	441,544.226	218,809.575
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (	109,790.719	163,720.978
	RACHATS	**-4,764,836.523**	**-4,909,613.584**
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-3,777,900.000	-4,181,300.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-674,192.208	-515,540.724
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS	-245,769.295	-126,438.429
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (I	-66,975.020	-86,334.431
VARIATION DE L'ACTIF NET		**4,226,421.785**	**3,886,286.718**
AN4	**ACTIF NET**		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	7,262,822.233	3,376,535.515
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	11,489,244.018	7,262,822.233
AN5	**NOMBRE D'ACTIONS**		
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	60,285	29,738
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	90,379	60,285
VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	120.474	113.542
B-	FIN DE L'EXERCICE	127.122	120.474
AN6	**TAUX DE RENDEMENT ANNUEL**	**5.52%**	**6.11%**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

2019R00592BCFA5

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

	BILANS COMPARES	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF				
AC1	**PORTEFEUILLE TITRES**	AC1	**170,642,133.621**	**164549843.76**
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		48,616,892.249	37962314.12
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		115,191,394.039	116910081.90
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		6,833,847.333	9677447.74
AC2	**PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES**	AC2	**65,628,934.795**	**68097855.16**
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		65,628,440.550	63097390.24
AC2-B	DISPONIBILITES		494.245	5000464.91
AC3	**CREANCES D'EXPLOITATION**		**36,716.400**	**178456.68**
TOTAL ACTIF			**236,307,784.816**	**232826155.59**
PASSIF				
PA1	**OPERATEURS CREDITEURS**	PA1	**101,183.876**	**98755.63**
PA2	**AUTRES CREDITEURS DIVERS**	PA2	**62,734.796**	**59082.87**
TOTAL PASSIF		PA	**163,918.672**	**157838.50**
ACTIF NET			**236,143,866.144**	**232668317.09**
CP1	**CAPITAL**	CP1	**224,992,687.168**	**223540821.61**
CP2	**SOMMES CAPITALISABLES**	CP2	**11,151,178.976**	**9127495.48**
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLES DE LA PERIODE		12,027,347.350	8831995.48
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLES DE LA PERIODE		-876,168.374	295500.00
ACTIF NET			**236,143,866.144**	**232668317.09**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			**236,307,784.816**	**232826155.59**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

ETAT DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2018

	ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
PR1	**REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**	PR1	**8,569,818.306**	**6,655,685.007**
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		2,592,515.049	1,474,238.374
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		5,780,823.897	4,944,489.653
PR1-B	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		196,479.360	236,956.980
PR2	**REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**	PR2	**5,017,513.855**	**4,014,084.158**
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		0.000	105,363.489
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		3,442,825.522	2,363,631.680
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		1,574,688.333	1,545,088.989
	REVENUS DES PLACEMENTS		**13,587,332.161**	**10,669,769.165**
CH1	**CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**	CH1	**-1,241,019.999**	**-1,098,919.312**
	REVENU NET DES PLACEMENTS		**12,346,312.162**	**9,570,849.853**
CH2	**AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**	CH2	**-318,964.812**	**-738,854.372**
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**12,027,347.350**	**8,831,995.481**
PR4	**REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**		**-876,168.371**	**295,500.001**
	SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		**11,151,178.979**	**9,127,495.482**
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		876,168.371	-295,500.001
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		373,473.699	476,569.859
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		132,339.963	-266,728.119
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATIONS DES TITRES		-3,470.996	0.000
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**12,529,690.016**	**9,041,837.221**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2018

	DESIGNATION	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
AN1	**VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL**	**12,529,690.016**	**9,041,837.221**
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	12,027,347.350	8,831,995.481
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	373,473.699	476,569.859
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	132,339.963	-266,728.119
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-3,470.996	0.000
AN2	**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**	**-9,054,140.960**	**45,799,141.676**
	SOUSCRIPTIONS	**299,756,165.841**	**270,642,220.231**
AN2-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	253,132,200.000	238,560,500.000
AN2-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	-1,319,455.732	-1,666,067.985
AN2-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(S)	41,612,770.151	28,378,791.937
AN2-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	6,330,651.422	5,368,996.279
	RACHATS	**-308,810,306.801**	**-224,843,078.555**
AN2-F	CAPITAL (RACHATS)	-260,167,500.000	-197,637,700.000
AN2-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(R)	1,333,326.337	1,378,796.017
AN2-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(R)	-42,769,313.342	-23,510,678.294
AN2-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-7,206,819.796	-5,073,496.278
VARIATION DE L'ACTIF NET		**3,475,549.056**	**54,840,978.897**
AN3	**ACTIF NET**		
AN3-A	DEBUT DE L'EXERCICE	232,668,317.088	177,827,338.191
AN3-B	FIN DE L'EXERCICE	236,143,866.144	232,668,317.088
AN4	**NOMBRE D'ACTIONS**		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	2,009,002	1,599,774
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	1,938,649	2,009,002
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	115.812	111.157
B-	FIN DE L'EXERCICE	121.808	115.812
AN5	**TAUX DE RENDEMENT**	**5.18%**	**4.19%**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

2019R00595BCFA5

SICAV TRESOR
BILANS COMPARES AU 31-12-2018

	DESIGNATION	NOTE	31/12/2018 Montants en Dinars	31/12/2017 Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	**PORTEFEUILLE TITRES**	AC1	**169,740,921.810**	**187,482,559.215**
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		37,771,896.491	47,293,332.234
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		127,290,055.819	135,557,034.681
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		4,678,969.500	4,632,192.300
AC2	**PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES**	AC2	**29,733,350.280**	**106,954,790.382**
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		29,442,946.803	101,940,531.144
AC2-B	DISPONIBILITES		290,403.477	5,014,259.238
AC3	**CREANCES D'EXPLOITATION**	AC3	**6,638.674**	0.000
TOTAL ACTIF			**199,480,910.764**	**294,437,349.597**
PASSIF				
PA1	**OPERATEURS CREDITEURS**	PA1	**88,824.439**	**129,481.069**
PA2	**AUTRES CREDITEURS DIVERS**	PA2	**81,846.010**	**93,553.159**
TOTAL PASSIF		PA	**170,670.449**	**223,034.228**
ACTIF NET			**199,310,240.315**	**294,214,315.369**
CP1	**CAPITAL**	CP1	**191,204,234.487**	**284,043,740.634**
CP2	**SOMMES DISTRIBUABLES**	CP2	**8,106,005.828**	**10,170,574.735**
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		661.114	2,674.884
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		10,619,818.640	11,544,025.065
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-2,514,473.926	-1,376,125.214
ACTIF NET			**199,310,240.315**	**294,214,315.369**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			**199,480,910.764**	**294,437,349.597**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV TRESOR

ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2018

	DESIGNATION	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	**REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**	**PR1**	**8,474,389.396**	**12,145,152.604**
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		2,329,865.120	2,481,629.304
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		5,947,920.976	9,464,244.200
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		196,603.300	199,279.100
PR2	**REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**	**PR2**	**3,777,349.386**	**2,585,816.840**
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		55,336.997	26,608.645
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		3,722,012.389	2,429,354.277
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0.000	129,853.918
	REVENUS DES PLACEMENTS		**12,251,738.782**	**14,730,969.444**
CH1	**CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**	**CH1**	**-1,299,588.597**	**-1,667,708.464**
	REVENU NET DES PLACEMENTS		**10,952,150.185**	**13,063,260.980**
CH2	**AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**	**CH2**	**-332,331.545**	**-1,519,235.915**
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**10,619,818.640**	**11,544,025.065**
PR4	**REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**		**-2,514,473.926**	**-1,376,125.214**
	SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**8,105,344.714**	**10,167,899.851**
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		2,514,473.926	1,376,125.214
PR4-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		-517,344.064	1,586,189.250
PR4-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES		254,756.953	-2,278,141.741
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-2,668.131	0.000
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**10,354,563.398**	**10,852,072.574**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV TRESOR
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2018

DESIGNATION		31/12/2018	31/12/2017
		Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	**VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL**	**10,354,563.398**	**10,852,072.574**
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	10,619,818.640	11,544,025.065
AN1-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	-517,344.064	1,586,189.250
AN1-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES	254,756.953	-2,278,141.741
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	-2,668.131	0.000
AN2	**DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**	**-9,802,158.080**	**-12,502,514.180**
AN3	**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**	**-95,456,480.372**	**-50,194,415.514**
	SOUSCRIPTIONS	**316,899,675.068**	**449,595,598.990**
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	311,856,200.000	442,746,900.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (S)	-5,436,262.019	-7,135,707.952
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (S)	4,068,950.687	6,069,470.103
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX. (S)	6,410,786.400	7,914,936.839
	RACHATS	**-412,356,155.440**	**-499,790,014.504**
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-406,092,700.000	-491,917,800.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (R)	7,098,511.114	7,951,619.117
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (R)	-4,436,706.228	-6,532,771.568
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX. (R)	-8,925,260.326	-9,291,062.053
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-94,904,075.054	-51,844,857.120
AN4	**ACTIF NET**		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	294,214,315.369	346,059,172.489
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	199,310,240.315	294,214,315.369
AN5	**NOMBRE D'ACTIONS**		
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	2,889,089	3,380,798
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	1,946,724	2,889,089
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	101.836	102.360
B-	FIN DE L'EXERCICE	102.382	101.836
AN6	**TAUX DE RENDEMENT**	3.99%	3.23%

Les états financiers arrêtés au 31-12-2018 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

2019R00597BCFA5